

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

SEPTEMBRE 2011

LE FOREM

L'INSERTION AU TRAVAIL DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI WALLONS SORTIS DE L'ENSEIGNEMENT EN 2010

INTRODUCTION

La présente étude aborde la transition école-emploi des jeunes demandeurs d'emploi sortis de l'enseignement en 2010. Régisseur et observateur privilégié, mais aussi opérateur dans l'accompagnement, l'orientation et la formation des personnes, le service public régional de l'emploi a pour mission de diffuser l'information sur le marché de l'emploi. Dans cette perspective, cette étude fournit un ensemble de données mais aussi d'enseignements relatifs aux conditions d'entrée dans la vie active des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis récemment de l'école.

Qualifiée en 2010 de génération perdue par l'Organisation Internationale du travail (OIT)¹, les jeunes ont subi de plein fouet la crise économique et financière de 2008-2009. La conjoncture venant aggraver une situation connue dès les années 70, à savoir un chômage structurel couplé à une évolution des secteurs tendant vers des emplois de plus en plus qualifiés².

En 2010, la reprise économique a relancé certains secteurs d'activité et le travail intérimaire. Si la demande d'emploi en Wallonie est à nouveau orientée à la baisse sur base annuelle depuis avril 2009, les jeunes présentent des reculs d'ampleur plus importante que la moyenne. Toutefois, ce n'est qu'en décembre 2010 que le taux de demande d'emploi des jeunes est revenu au niveau d'avant-crise. Il n'en reste pas moins que ce taux reste élevé. Ainsi, en juin 2011, le taux de demande d'emploi des jeunes est de 27,4 % et affiche une baisse de 2,3 points de pourcent par rapport à juin 2010.

Les constats relatifs à l'insertion à l'emploi établis les années précédentes restent toujours de mise. En 2010, en moyenne annuelle, **le nombre de jeunes demandeurs d'emploi en Wallonie reste supérieur à 50 000 unités³ ; plus de 30 % des jeunes restent dans la demande d'emploi après un an suivant leur inscription au Forem**, courant ainsi un risque d'enlèvement dès le début de la vie professionnelle.

SOMMAIRE

LES JEUNES : UN PUBLIC PARTICULIER	4
ANALYSE DE L'INSERTION DES JEUNES INSCRITS AU FOREM	7
▪ Méthodologie et avertissements	7
▪ Les jeunes inscrits sortant de l'école.....	7
▪ Insertion à l'emploi des jeunes inscrits entre juin et octobre 2010	12
▪ Filières d'études	20
▪ Analyse de l'insertion par genre	26
▪ Secteurs d'insertion.....	30

En plus de la question de la non-qualification, l'importance du chômage des jeunes pose les problèmes de la pertinence des programmes d'études par rapport aux attentes du monde du travail, de l'élargissement de la formation en alternance, de la mobilité géographique.

¹ Organisation Internationale du travail, *Global employment trends for youth*, août 2010.

² Le Forem, 20 dans l'évolution de l'emploi et des secteurs d'activités en Wallonie, disponible via : <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers.html>

³ Le volume annuel moyen de jeunes de moins de 25 ans est passé en Wallonie (hors Communauté germanophone) de 62 242 jeunes demandeurs d'emploi inoccupés en 2006 à 54 778, en 2010.

L'INSERTION AU SORTIR DES ÉTUDES

Cette étude sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi à la sortie des études en est à sa quatrième édition. Le nombre de jeunes venant s'inscrire au Forem après l'école est relativement stable depuis 2007. Toutefois, certaines particularités apparaissent à la lecture des résultats de cette année⁴.

TENDANCES 2010

Taux d'insertion moyen
endéans les 6 mois :
57 %

Délai d'insertion moyen
avant première occupation :
63 jours

Durée d'occupation moyenne :
100 jours

Le taux moyen d'insertion à 6 mois reste stable, à 57 %, enrayant une érosion constatée depuis 2007. La proportion de jeunes qui connaissent au moins un jour à l'emploi dans les 6 mois de leur inscription au Forem est passée de 61 % en 2007 à 59 % en 2008 et à 57 % en 2009 et 2010. Second constat, le délai d'insertion est stable avec 63 jours en moyenne avant la première occupation. La durée d'occupation moyenne enregistre un léger recul depuis deux ans passant de 106 jours en 2008 à 103 jours en 2009 et à 100 jours en 2010.

Les études qui ont le meilleur taux / niveau d'insertion sont, dans l'ordre : le bac, le contrat d'apprentissage⁵ et le master. Comme constaté les années précédentes, la durée des études semble toujours être un critère prépondérant pour s'insérer sur le marché du travail. Toutefois, des filières davantage axées vers un métier et permettant des stages professionnels pendant la période de formation obtiennent les meilleurs taux d'insertion. C'est le cas des filières en apprentissage et en bac.

À un an d'écart, la reprise économique semble avoir été la plus profitable aux jeunes « peu ou pas qualifiés » : enseignement secondaire du 2^{ème} degré, du 3^{ème} degré et apprentissage. La filière bac reste la plus performante sur le plan de l'insertion. En revanche, les détenteurs de master ont connu un recul assez net en 2010 (61,0 % de taux d'insertion, soit une baisse de 2,5 points de pourcent). Une analyse plus fine des filières montre que la filière technique complémentaire (7^{ème} année) a des résultats très proches de ceux de l'apprentissage. De même, à l'intérieur de la catégorie des bacs, les jeunes qui ont terminé des études supérieures de type court ont des résultats d'insertion plus favorables que les personnes ayant entamé des études supérieures de type long et qui ont arrêté après trois ans.

Un même niveau d'études peut regrouper des filières avec des résultats d'insertion fort contrastés. Le tableau ci-dessous reprend les options, qui, par niveau d'études obtiennent des taux d'insertion supérieurs à la moyenne⁶.

Secondaire 2 ^{ème} degré	Secondaire 3 ^{ème} degré
Construction métallique/soudage	Boucherie/charcuterie
Education physique et corporelle	Chauffage central, climatisation et isolation
Electricité industrielle	Conduite de poids lourds, mécanique et manutention
Electromécanique/maintenance/ aéronautique	Conduite/manutention d'engins de chantier
Mécanique	Dessin & DAO
	Electricité/électronique garage-automatisation
	Infirmier hospitalier breveté
	Prévention et sécurité
Bac	Master
AESI Littérature française	Education physique et corporelle
AESI Sciences mathématiques	Ingéniorat en construction-art de bâtir
Ergothérapie-ergologie	Ingéniorat en électricité
Instituteur préscolaire	Sciences mathématiques/statistiques
Instituteur primaire	Sciences pharmaceutiques
Apprentissage	
Chauffage central, climatisation et isolation	
Couvreur/ardoisier	

Source et calculs : le Forem

⁴ Comme il n'est pas possible actuellement d'opérer en Communauté française une liaison entre les banques de données de l'enseignement et celles des demandeurs d'emploi, les observations concernant l'effet des études sur l'insertion ne valent que pour les demandeurs d'emploi et non pour l'ensemble des jeunes sortis de l'école. En effet, tous ne s'inscrivent pas au Forem. Une partie d'entre eux trouve un emploi directement ou se lance dans l'aventure de l'indépendance.

⁵ Réseau IFAPME et CEFA confondus.

⁶ Sont reprises les options qui obtiennent un taux d'insertion supérieur à la moyenne du niveau d'études + 1 écart-type.

Cette année, une attention particulière a été apportée à l'analyse de la différence de résultats d'insertion selon le genre. Si, en moyenne, les jeunes femmes semblent s'insérer un peu mieux que les hommes, une analyse plus détaillée montre que les options « fortement féminines » obtiennent des résultats inférieurs voire très inférieurs à la moyenne. A contrario, les options « fortement masculines », qui sont plus souvent orientées vers des métiers en pénurie, obtiennent plus souvent des taux d'insertion plus élevés.

Une analyse des secteurs d'insertion des jeunes identifie trois secteurs porteurs pour ce public : il s'agit de l'hébergement et la restauration, des activités spécialisées, scientifiques et enfin, techniques et des activités de service administratif et de soutien (notamment l'activité des agences intérim). Une étude plus fine des secteurs d'insertion montre que **plus d'un quart des personnes observées se sont insérées sur le marché de l'emploi via l'emploi intérimaire**. Viennent ensuite l'enseignement secondaire, l'administration générale, économique et sociale et les activités hospitalières ainsi que le commerce de détail en magasin spécialisé et non spécialisé.

1. LES JEUNES : UN PUBLIC PARTICULIER

Le chômage structurel des jeunes est une caractéristique du marché de l'emploi wallon. C'est également le cas dans beaucoup d'autres pays dans le monde. Les jeunes constituent souvent un microcosme du marché de l'emploi où tous les phénomènes semblent être exacerbés. Tout d'abord, la transition sur le marché de l'emploi est souvent plus ardue pour les moins de 25 ans du fait de leur manque d'expérience. Peu accoutumés à la concurrence et manquant de repères, les jeunes connaissent une transition vers l'emploi plus ardue que les travailleurs plus âgés. Ensuite, la Wallonie, comme beaucoup d'autres régions et pays occidentaux est confrontée à un paradoxe : le chômage des jeunes semble augmenter alors que la population des moins de 25 ans n'a jamais été autant formée. Se dessine ici en filigrane ce que d'aucuns appellent la « lutte pour les talents » qui anime en ce moment le marché de l'emploi où se former tout au long de sa carrière est devenu primordial. Enfin, le public jeune qui désire s'insérer serait plus prompt à accepter un poste pour lequel il est surqualifié. Ce « déclassé social » entre le niveau d'études et le premier emploi s'opère généralement dans l'espoir d'un rattrapage ultérieur. Or, ce rattrapage ne serait pas automatique et les situations de transitions longues vers un emploi de qualité se multiplient. C'est, dans ce cas, la question de la qualité de l'emploi en période de mutation économique dont il est question⁷. En effet, les contrats précaires (contrats intérimaires d'un jour...), les horaires flexibles et les conditions de travail difficiles touchent plus largement les jeunes. En effet, selon une étude de l'OCDE, 8 % des jeunes de l'Union européenne âgés de 15 à 29 ans en 2005-2007 et ayant trouvé un emploi temporaire n'étaient toujours pas à l'emploi deux ans après⁸. Ce chômage important des jeunes peut néanmoins revêtir des aspects contrastés. Par exemple, dans certains pays du Maghreb, ce sont les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui éprouvent le plus de difficultés pour s'insérer.

CRISE ECONOMIQUE...

La crise économique et financière a produit ses premiers effets sur le marché du travail wallon dès la fin 2008. Le secteur intérimaire a considérablement ralenti son activité et les grandes entreprises ont connu un recours massif du chômage temporaire. Ce contexte économique défavorable a entraîné une diminution du volume des offres d'emploi et des engagements des employeurs. Dans ce contexte de tension forte sur le marché du travail, on peut émettre l'hypothèse que les places vacantes ont été occupées de manière privilégiée par des travailleurs directement opérationnels et possédant une expérience professionnelle préalable. De plus, l'emploi intérimaire, occupé à 40 % par des moins de 25 ans en Wallonie n'offrait, du fait du ralentissement de son activité, moins d'opportunités d'accepter une activité temporaire. Cette période de crise a, par conséquent, engendré une hausse plus soutenue du chômage des jeunes.

...ET REPRISE

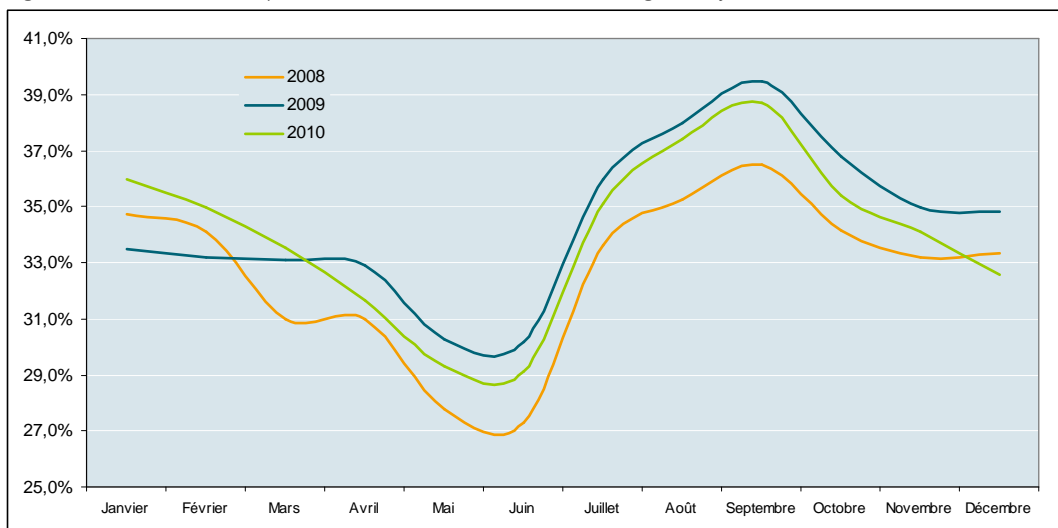
En 2010, plusieurs indicateurs économiques témoignent d'une reprise modérée mais nette sur le marché de l'emploi, avec notamment une relance du travail intérimaire. Le taux de demande d'emploi est en recul progressif et les jeunes en bénéficient dès la fin 2010. Des dispositifs publics comme le plan Win-Win ont permis d'accentuer ce phénomène. Selon les données de l'ONEM, en 2010, en Wallonie, 51 467 contrats ont été signés dans le cadre du plan Win-Win. Ce plan donne droit à d'importants avantages financiers en cas d'engagement de publics-cibles. Parmi ces contrats, 18 767 concernent des Wallons de moins de 26 ans.

Une analyse du taux de demande d'emploi des moins de 25 ans montre l'effet de la crise sur l'emploi des jeunes à partir de février 2009. Les mois suivants voient une hausse de 2 à 4 points de pourcent par rapport à l'année précédente. La phase de reprise se marque dès mars 2010 sur le marché de l'emploi et se poursuit tout au long de l'année 2010. En décembre 2010, le taux de demande d'emploi des jeunes passe sous le niveau de décembre 2008, indiquant un retour à la situation d'avant-crise. Le taux de demande d'emploi particulièrement élevé des jeunes s'explique en effet par la méthode de calcul, basée sur l'estimation de la population active (dénominateur fondamentale dans le calcul du taux). En effet, une part importante des 18-25 ans étant encore aux études, le taux d'activité de cette tranche d'âges est d'environ 30 % contre plus de 80 % pour les 25-49 ans.

⁷ Association Mondiale des Services Publics de l'Emploi, Atelier 1, Les interventions en faveur des jeunes au chômage, Conférence mondiale, Paris, mai 2011.

⁸ OCDE, Des débuts qui comptent ! Des emplois pour les jeunes, 2011.

Fig. 1 : Taux de demande d'emploi des moins de 25 ans en Wallonie de langue française



Source et calculs : Le Forem

GENERATION Y : LIEU COMMUN OU RÉALITÉ AVÉRÉE ?

Par ailleurs, les recruteurs sont parfois méfiants à accueillir un jeune de moins de 25 ans. En effet, selon une enquête réalisée à la demande de Tempo-Team, 73 % des employeurs ont déclaré que les starters ne présentaient pas les compétences suffisantes pour être opérationnels. Formations insuffisantes, manque d'adéquation entre programme scolaire et monde de l'entreprise sont pointés mais c'est aussi l'image des jeunes d'aujourd'hui qui déstabilise les patrons⁹.

Les jeunes nés entre 1977 et 1990 sont souvent catalogués comme étant la « génération Y » en comparaison avec la génération X des années 1968-1976. Impatients, zappeurs, ambitieux, interconnectés, exigeants seraient leurs principales caractéristiques selon une étude française¹⁰. Cette génération influencée par *Google* ou *Facebook* attendrait beaucoup de son passage dans la vie professionnelle. Elle exprime un fort besoin de reconnaissance et souhaite mener des projets stratégiques. En outre, ayant dû souvent différer son entrée dans la vie active, ces jeunes souhaiteraient progresser et acquérir de nouvelles compétences, au risque de changer d'employeur s'ils ont le sentiment de ne rien apprendre¹¹.

Ces exigences bousculeraient certains cadres de travail et obligerait certaines entreprises à revoir leurs habitudes de management et les modalités de recrutement. En effet, pour garder ces jeunes talents, les employeurs doivent se doter de structures souples, liées à la gestion de projet, favoriser la prise de décision des agents de terrain et prévoir une valorisation en cas de résultats positifs, tout en veillant au respect du projet de vie de ces jeunes travailleurs. De plus en plus, les entreprises devraient défendre des « valeurs » auxquelles souscrivent les starters et encourager le développement personnel des employés¹². Accueillir des jeunes peut donc devenir un défi aux multiples facettes et un « gouffre » pourrait dès lors se créer entre certains jeunes confrontés à une entrée difficile sur le marché de l'emploi et des institutions parfois en décalage avec les aspirations des 18-25 ans.

LA PLAGE TAHRIR, LA BANLIEUE DE LONDRES, LA FORÊT DE SHERWOOD

Un fossé peut réellement se creuser entre les jeunes n'ayant pas accès à l'emploi ou à la formation et le monde du travail. Les *not in education, employment or training* – les personnes ne participant ni au système éducatif, ni à l'emploi, ni en formation (ou NEET) deviennent un réel enjeu pour la collectivité et les services publics de l'emploi. Selon une évaluation de l'Hoger Instituut Voor de Arbeid et des facultés Saint Louis, ce serait 7 500 jeunes en Belgique qui rejoindraient chaque année les rangs des NEET et seraient pris en charge par les CPAS. Une population où sont particulièrement représentées les femmes et les personnes d'origine étrangère¹³.

⁹ Un autre problème de génération. Mettre les jeunes au travail in Human Resources Magazine, mai 2011, p 22-23.

¹⁰ Sondage en ligne réalisé en juin 2011 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

¹¹ Léger Marketing, *Le choc des générations*, janvier 2008.

¹² Emploi Québec et Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, *Comment apprivoiser la génération Y ?*, 2011

¹³ R. DARQUENNE et L. VAN HEMEL, *Un autre regard sur les jeunes enlisés dans le chômage : Recommandations et facteurs de réussite pour l'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés. Synthèse du rapport de recherche*, mars 2009.

En Belgique, le système d'aide permet de garder un lien avec cette population et de l'accompagner pour renouer avec l'insertion professionnelle ou, le cas échéant, de l'assister financièrement. Cependant, rares sont les pays où la population jouit d'un tel encadrement. Au Royaume-Uni, l'administration évalue à 2 millions le nombre de personnes dont il n'est fait aucune mention dans les registres de l'enseignement, du chômage ou du travail. Ces personnes se sont vues accoler le terme de *Sherwoodisme*. Disparues des fichiers publics et vivant en-dehors de tout système, elles auraient rejoint la forêt de Sherwood.

Si l'été 2011 a vu des poussées de violence dans la banlieue de Londres, d'autres mouvements, plus pacifistes, apparaissent en lien avec la précarité vécue actuellement par un nombre croissant de jeunes : le mouvement des Indignés, parti de Madrid et dont les campements ont essaimé en Grèce, en France, en Israël... et les mouvements de jeunes dans les pays arabes. Ces mouvements, dont l'amplitude semble s'accroître confirment que « cohésion et intégration sociales » sont intimement liées à l'insertion, dans le monde du travail.

Bien qu'apportant un regard exhaustif sur l'ensemble d'une population à un moment donné, cette étude passe sans doute à côté d'un ensemble d'autres variables importantes pour comprendre l'insertion comme le sous-entend la revue de la littérature qui précède. Au niveau individuel, il reste très important de ne pas perdre de vue la complémentarité de l'abord psychosociologique dans la compréhension de la problématique de l'insertion au travail. L'insertion à l'emploi, ou simplement, la collaboration avec les institutions dépend aussi du support familial, d'un parcours personnel, de la situation d'isolement, de la charge de famille (jeunes mères seules), de l'image de soi, etc.

2. ANALYSE DE L'INSERTION DES JEUNES INSCRITS AU FOREM

2.1. MÉTHODOLOGIE ET AVERTISSEMENTS

- Sont analysées ici des données concernant les demandeurs d'emploi inscrits au Forem en 2010 et leur devenir dans les six mois qui ont suivi¹⁴. Ce travail ne considère que les personnes (âgées entre 18 et 24 ans accomplies) inscrites pour la première fois au Forem entre juin et octobre 2010.
- L'étude mesure l'insertion à l'emploi sous l'angle du taux d'insertion, du délai avant l'insertion et de la durée de l'occupation, au cours des six mois après l'inscription, indicateurs ventilés selon les données administratives disponibles pour chaque demandeur d'emploi. Elle passe en revue également les secteurs de l'insertion de ces jeunes.
- Ce travail décrit certains effets du niveau ou du type d'études sur la mise à l'emploi. Il s'agit ici de décrire comment le niveau et le type d'études peuvent aider un jeune demandeur d'emploi à s'insérer sur le marché du travail¹⁵.
- Le lecteur sera donc prudent car on ne peut extrapoler ces observations, ni inférer un effet des diplômes sur la mise à l'emploi des jeunes en général. Les pages qui suivent étudient uniquement l'effet du niveau de qualification scolaire sur la mise à l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi.
- Depuis 2008, une collaboration a été entamée avec l'enseignement dans le cadre du monitoring de l'enseignement et de la création d'Horizons Emploi - banque de données intégrées d'informations sur les métiers, les études... Les efforts se poursuivent désormais sous la coordination de l'IWEPS et avec la collaboration du centre METICES de l'ULB. Ces collaborations n'ont pas encore abouti à une consolidation des flux d'informations entre enseignement et service public de l'emploi. Les observations faites ici ne sont donc valables que pour des demandeurs d'emploi wallons et non pour l'ensemble des jeunes littéralement sortis de l'école... dont le nombre reste, en Communauté française, inconnu¹⁶.
- Les observations qui suivent ne concernent que l'emploi salarié et le travail indépendant, les engagements transfrontaliers ne sont pas pris en compte. Certains résultats sont sous-estimés car les flux relatifs aux contrats de travail (rendant compte des mises à l'emploi dans Erasme¹⁷) requièrent plusieurs mois pour être complets.

2.2. LES JEUNES INSCRITS SORTANT DE L'ÉCOLE

2.2.1. Définition du public : inscriptions en cours d'année

En 2010, près de 36 000 personnes entre 18 ans et 25 ans se sont inscrites ou réinscrites comme demandeurs d'emploi. Parmi celles-ci, 33 946 personnes se sont inscrites pour la première fois au Forem. 97 % des personnes suivies ont démarré un stage d'attente. Pour la facilité de lecture, on parlera de jeunes en référence à ce public.

En 2009, pour des personnes de profil équivalent, on dénombrait 32 599 jeunes demandeurs d'emploi (soit 1 347 personnes en moins), et 33 019 en 2008. D'une année à l'autre, les volumes de ce public inscrit pour la première fois peuvent varier légèrement.

¹⁴ Pour des raisons techniques liées à la réception des flux mettant à jour l'applicatif de gestion des demandeurs d'emploi, au moins un mois supplémentaire à la période d'observation est nécessaire pour disposer de l'ensemble des informations. Ainsi l'observation des 6 mois suivant fin octobre, n'est valide qu'à partir de juin.

¹⁵ Sans encore disposer de données de l'enseignement assemblées aux données de la demande d'emploi, on ne peut faire en Wallonie, comme le fait le service d'étude du VDAB, service public régional flamand, un lien entre « études » et mise à l'emploi.

¹⁶ A titre indicatif, en Flandre, un peu moins de 20 % des jeunes sortis de l'école, en 2010 ne se sont pas inscrits au VDAB.

¹⁷ Erasme est la banque de données qui enregistrent les données des demandeurs d'emploi.

Fig. 2 : Volume des « jeunes » inscrits pour la première fois au Forem en 2010 **selon l'âge et le mois d'inscription**

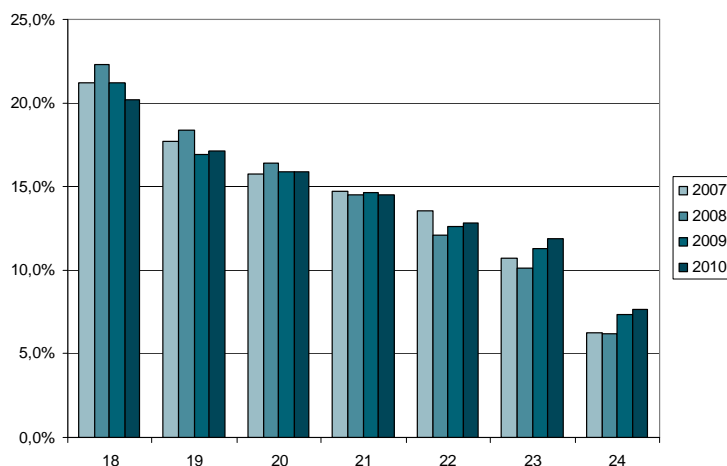
Mois d'inscription \ Âge	18	19	20	21	22	23	24	Total
2010-01	399	281	149	129	115	102	83	1.258
2010-02	308	179	158	121	108	93	86	1.053
2010-03	381	220	189	132	124	87	52	1.185
2010-04	280	152	131	76	81	57	36	813
2010-05	295	138	116	80	62	60	38	789
2010-06	431	354	391	412	340	276	189	2.393
2010-07	977	1.130	1.200	1.176	1.063	962	479	6.987
2010-08	902	863	838	822	677	639	430	5.171
2010-09	1.350	1.413	1.330	1.226	1.171	1.156	762	8.408
2010-10	730	547	464	426	327	345	250	3.089
2010-11	436	310	238	181	166	140	108	1.579
2010-12	355	224	183	153	111	108	87	1.221
Total	6.844	5.811	5.387	4.934	4.345	4.025	2.600	33.946

Source et calculs : le Forem

D'une année à l'autre, l'âge moyen des jeunes inscrits sortant de l'école est relativement stable (20 ans et 178 jours en 2010, 20 ans et 160 jours en 2009). La répartition de la population étudiée par âge permet de constater une augmentation des jeunes plus âgés (22, 23 et 24 ans) en 2010 par rapport à 2009.

Fig. 3 : Volume de jeunes demandeurs d'emploi inoccupés inscrits en 2007, 2008, 2009 et 2010 **selon l'âge**

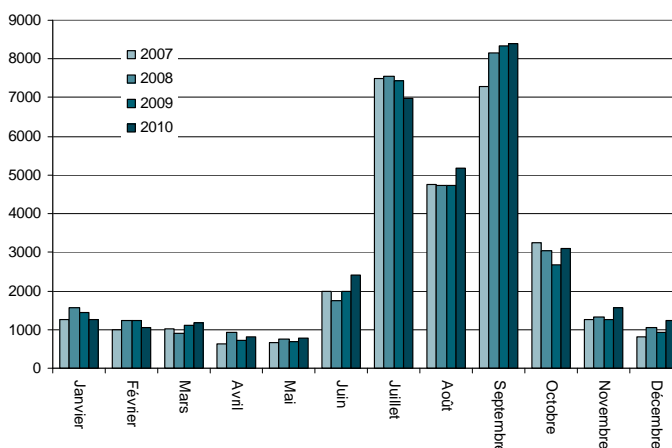
Source et calculs : le Forem



En ce qui concerne les mois d'inscription des jeunes au Forem, une hausse est constatée pour de nombreux mois de l'année, en particulier le mois de juin et la période d'août à décembre. En 2009, les jeunes s'étaient moins inscrits lors du dernier trimestre (- 10 %). En 2010, la situation du dernier trimestre est supérieure aux années précédentes (+20 % par rapport à 2009 et + 8 % par rapport à 2008). Les taux d'insertion des jeunes inscrits entre octobre et décembre est stable par rapport à 2009.

Fig. 4 : Volume de jeunes demandeurs d'emploi inoccupés inscrits en 2007, 2008, 2009 et 2010 **selon le mois d'inscription**

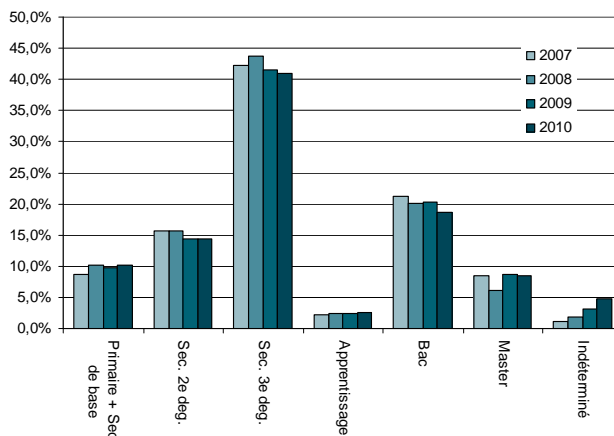
Source et calculs : le Forem



Le profil de qualification des jeunes sortis de l'école est similaire à celui de l'année précédente. Tout au plus on peut constater une baisse des détenteurs d'un Bac (- 4,3 %). L' « effet Bologne » constaté en 2008 (allongement de certains cursus universitaire) semble être résorbé.

Fig. 5 : Volume de jeunes demandeurs d'emploi inoccupés inscrits en 2007, 2008, 2009 et 2010 selon le niveau d'études

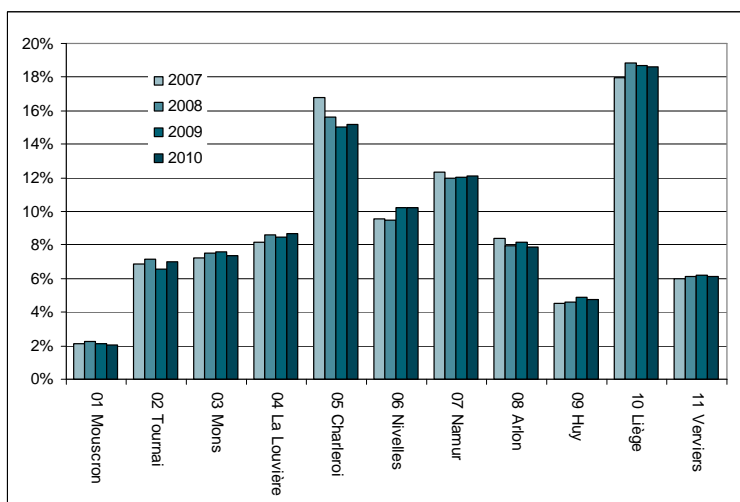
Source et calculs : le Forem



La répartition géographique des jeunes diffère relativement peu des autres années étudiées. La hausse du nombre de jeunes de moins de 25 ans entre 2009 et 2010 est principalement supportée par les directions régionales (D.R.) de Charleroi (+261 jeunes), Liège (+232 jeunes), Tournai (+233 jeunes), Namur (+179 jeunes) et La Louvière (+173 jeunes). Malgré la hausse constatée cette année, la D.R. de Charleroi est celle qui a vu l'effectif « jeune » diminuer le plus fortement depuis 2007.

Fig. 6 : Volume de jeunes demandeurs d'emploi inoccupés inscrits en 2007, 2008, 2009 et 2010 selon le territoire

Source et calculs : le Forem



2.2.2. Définition du public étudié/analysé : inscriptions entre juin et octobre 2010

En l'absence de lien entre les banques de données de l'enseignement et d'inscription comme demandeur d'emploi, le concept de « jeunes sortis de l'école » est estimé en considérant uniquement la cohorte des jeunes inscrits pour la première fois au Forem¹⁸.

Plus de 3 personnes sur 4 qui se sont inscrites pour la première fois en 2010 l'ont été entre fin juin et fin octobre. Les différences de profils entre les jeunes inscrits pour la première fois entre juin et octobre (personnes de la cohorte) et le restant de l'année (personnes hors cohorte) sont importantes et constantes dans le temps. Pour les personnes hors cohorte (c'est-à-dire inscrites entre novembre et fin mai), la transition « enseignement/demande d'emploi » s'est déroulée avec un délai, pouvant refléter des expériences d'essais et d'échecs. Moment d'inscription et profil de la personne semblent en effet liés.

Dans l'état des données administratives disponibles pour décrire la cohorte, les personnes sont « moins jeunes » (il y a proportionnellement ramené aux effectifs, plus de jeunes de 18 ans hors de la cohorte) et « plus qualifiées ». En 2010, la part de jeunes disposant uniquement du certificat de base (études primaires) est presque trois fois plus élevée pour le groupe de jeunes hors cohorte (19,7 %) que pour les jeunes de la cohorte (7,2 %), de plus leur nombre d'inscriptions est constant tout au long de l'année. Les personnes inscrites entre novembre et mai ont abandonné des études en cours, ou tenté autre chose, un travail, une reprise d'études et s'inscrivent à un autre moment.

Fig. 7 : En 2010, comparatif du profil de la population selon la période d'inscription selon l'âge

Source et calculs : le Forem

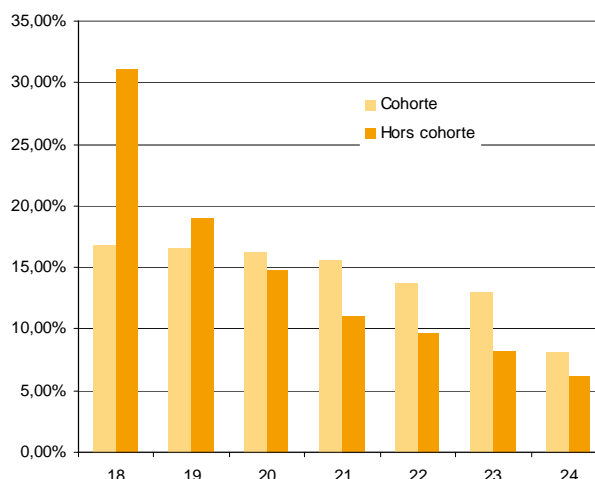
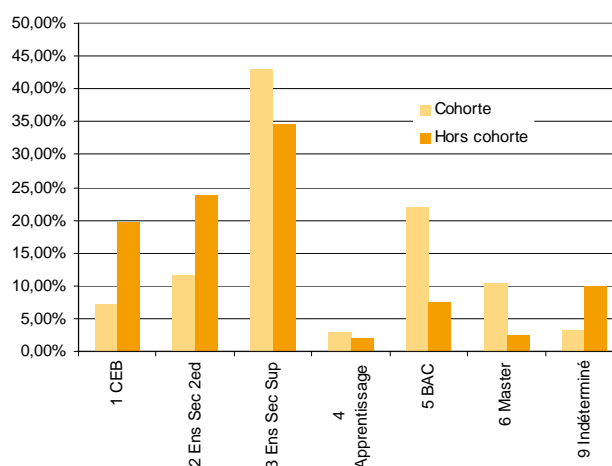


Fig. 8 : En 2010, comparatif du profil de la population selon la période d'inscription selon le niveau d'études

Source et calculs : le Forem



¹⁸ Le service d'analyse du marché du VDAB dispose depuis plusieurs années d'un lien formel entre chaque étudiant sortant de l'enseignement de la région flamande (banque unique syndiquant l'information de l'enseignement obligatoire et supérieur) et chaque demandeur d'emploi. En plus de suivre de très près l'insertion à l'emploi par filière d'étude, le VDAB corrige aussi le déclaratif du jeune en matière de niveau et de cursus scolaire.

L'essentiel de l'analyse porte ici sur les personnes inscrites entre juin et octobre 2010 (soit environ 3 jeunes sur 4, soit 77 %) afin d'être proche du souhait de bien cerner la transition « école/monde du travail » dans des conditions concernant la grande majorité des personnes.

Fig. 9 : Volumes des « jeunes » inscrits pour la première fois au Forem par niveau d'études et mois d'inscription

Mois d'inscription	Etudes								T total
	1 C E B	2 E ns Sec 2ed	3 E ns Sec Sup	4 A pprentiss age	5 B A C	6 M aster	9 Indéterminé		
2010-01	211	300	464	29	133	38	83	1.258	
2010-02	198	229	347	18	130	26	105	1.053	
2010-03	260	303	383	22	51	18	148	1.185	
2010-04	196	214	239	12	24	9	119	813	
2010-05	208	221	205	21	29	9	96	789	
2010-06	206	290	869	38	694	160	136	2.393	
2010-07	284	571	2.936	188	2.095	797	116	6.987	
2010-08	383	629	2.079	314	1.048	543	175	5.171	
2010-09	579	1.016	3.940	124	1.548	961	240	8.408	
2010-10	432	517	1.360	82	335	225	138	3.089	
2010-11	268	328	643	29	140	58	113	1.579	
2010-12	211	275	451	21	91	42	130	1.221	
Total	3.436	4.893	13.916	898	6.318	2.886	1.599	33.946	

Source et calculs : le Forem

L'analyse de l'insertion, dans les pages qui suivent, concerne donc les 26 048 personnes inscrites entre juin et octobre 2010.

Avant d'aborder l'insertion, il est intéressant de noter que 9 928 jeunes (relativement au total de 33 946, soit plus d'1 personne sur 4) viennent s'inscrire au Forem sans diplôme de fin du secondaire c'est-à-dire en ayant terminé tout au plus l'enseignement secondaire du 2^{ème} degré (diplômes sans équivalence compris). Ce volume demeure important pour les jeunes inscrits entre fin juin et octobre. Plus de 5 700 jeunes n'ont pas terminé l'enseignement secondaire (relativement au total de 26 048, cela représente 1 personne sur 5).

Par ailleurs, en croisant le niveau d'études déclaré à l'inscription et l'âge, un grand nombre de personnes ne sont pas, pour reprendre une appellation empruntée à l'enseignement, « à l'heure ». Un certain nombre de ces jeunes ont sans doute redoublé au moins une année, ou tenté des études supérieures. Environ 8 500 personnes ont passé l'âge habituel de fin de scolarité secondaire. Si on prend en compte les études secondaires et les études supérieures, la proportion de jeunes « en retard » dépasse les 50 %. (Au lecteur qui souhaite comparer ces chiffres à ceux fournis par l'enseignement, il convient de rappeler que les volumes ne concernent ici que les jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi et non l'ensemble des jeunes sortis de l'école)

Fig. 10 : Volumes des « jeunes » inscrits en 2010 sur l'ensemble de l'année et entre juin/octobre

	ÂGE	Niveau d'études								TOTAL
		Primaire + Sec. de base	Sec. 2e deg.	Sec. 3e deg.	Apprentis- sage	Bac	Master	Indéter- miné		
TOTAL 2010	18	2.236	2.135	1.976	308	9		180	6.844	
	19	636	1.308	3.434	254	15	1	163	5.811	
	20	248	778	3.432	203	521		205	5.387	
	21	150	402	2.424	75	1.636	31	216	4.934	
	22	81	150	1.417	29	1.857	556	255	4.345	
	23	43	68	822	18	1.470	1.326	278	4.025	
	24	42	52	411	11	810	972	302	2.600	
	TOTAL	3.436	4.893	13.916	898	6.318	2.886	1.599	33.946	
INSCRIPTIONS ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2010	18	1.205	1.235	1.608	251	6		85	4.390	
	19	361	841	2.800	219	9	1	76	4.307	
	20	142	530	2.756	176	512		107	4.223	
	21	98	271	1.975	63	1.507	29	119	4.062	
	22	37	87	1.108	19	1.676	534	117	3.578	
	23	22	42	624	12	1.307	1.228	143	3.378	
	24	19	17	313	6	703	894	158	2.110	
	TOTAL	1.884	3.023	11.184	746	5.720	2.686	805	26.048	

Source et calculs : le Forem

2.3. INSERTION À L'EMPLOI DES JEUNES INSCRITS ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2010

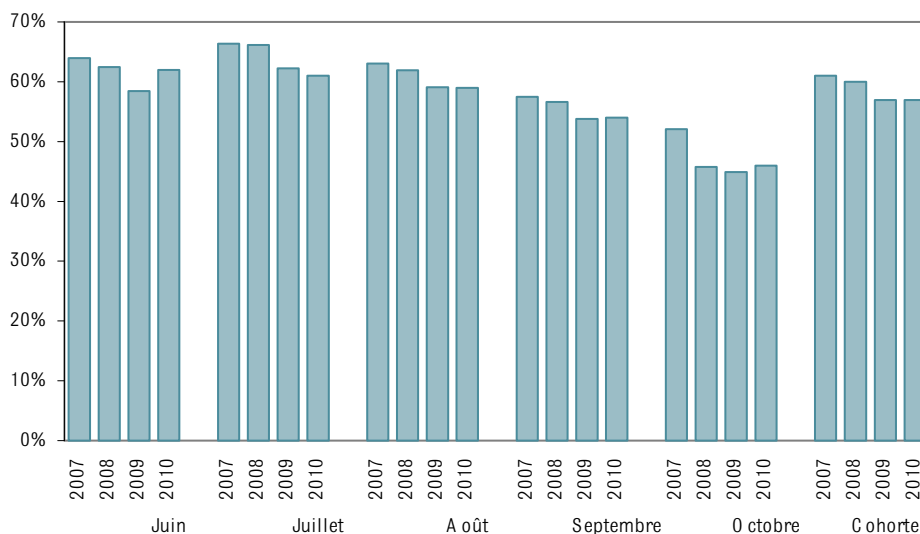
L'insertion à l'emploi des jeunes inscrits entre juin et octobre est analysée par le biais du **taux** et du **déai d'insertion** mais également de la **durée de l'occupation**.

2.3.1. Taux d'insertion

Le taux d'insertion est le rapport entre le nombre de jeunes insérés au moins un jour à l'emploi et le nombre total de jeunes inscrits. Par convention et pragmatisme, le calcul de ce taux porte sur une période d'observation de six mois¹⁹ après la première inscription. Il va de soi que – parmi différents facteurs – la durée d'observation influence de facto le niveau de l'insertion, puisque, plus le temps passe plus la personne a de chances de connaître un jour à l'emploi et donc de compter parmi les personnes « insérées ».

Fig. 11 : **Taux d'insertion à 6 mois** pour les personnes inscrites entre juin et octobre

Source et calculs : le Forem



L'observation des taux d'insertion indique un niveau inférieur aux années précédentes. **Six mois après leur première inscription, 57 % des jeunes inscrits entre juin et octobre ont connu 1 jour à l'emploi. Le taux reste constant par rapport à 2009. Il était de 60 % en 2008.** Considérant l'ensemble des personnes inscrites au cours de l'année 2010, le taux d'insertion à 6 mois est de 54 % (pour 53 % en 2009 et 56% en 2008), ce qui indique globalement un léger mieux.

Deux facteurs permettent d'expliquer cette différence : tout d'abord, pour les personnes qui s'inscrivent après octobre nous ne disposons pas de 6 mois de suivi et, ensuite, une partie des personnes qui s'inscrivent avant le mois de juin ont arrêté des études sans les terminer. Or, les jeunes sans qualification éprouvent plus de difficultés à s'insérer que les jeunes diplômés, même malgré la reprise de certains secteurs comme le secteur du travail intérimaire.

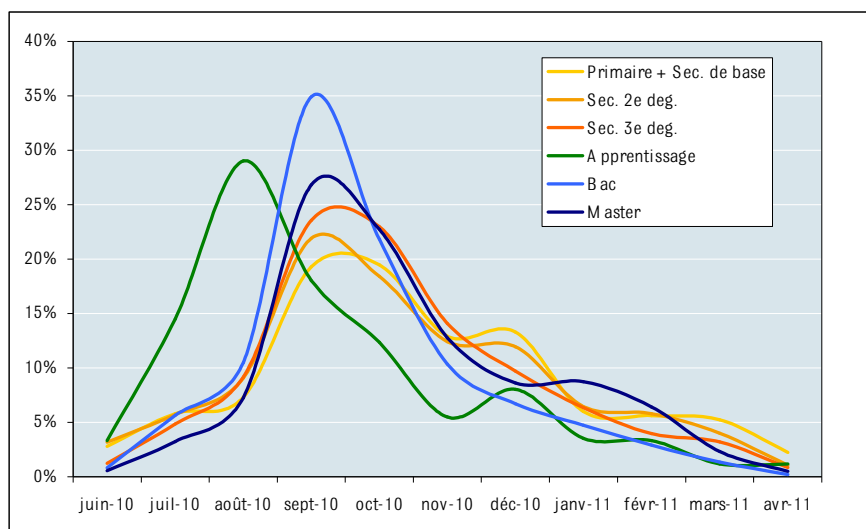
▪ Le moment de l'insertion

L'essentiel des insertions des jeunes se fait au cours des mois d'août (pour les apprentis), septembre et octobre. Cependant, l'analyse des délais d'insertion montre que les jeunes qui s'inscrivent en juin et juillet tendent à s'insérer moins rapidement que les jeunes inscrits en août et septembre.

¹⁹ Plus éventuellement un autre mois pour être certain de disposer de toutes les informations.

Fig. 12 : Mois de l'insertion pour les personnes inscrites entre juin et octobre 2010 et insérées en 6 mois

Source et calculs : le Forem



Le niveau d'études

En valeur absolue, le nombre de jeunes inscrits entre juin et octobre 2010 est en progression par rapport à 2009 : 26 048 contre 25 150 un an plus tôt, soit une croissance de 3,6 %. Le nombre de personnes insérées a progressé dans la même proportion (+ 3,8 %) passant de 14 266 à 14 811, le taux d'insertion à 6 mois se maintient à 57 %.

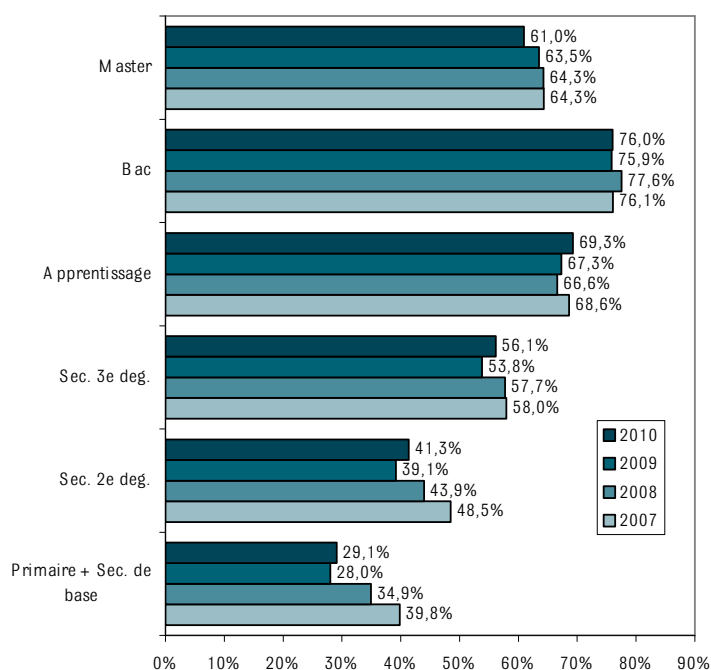
En 2010, le taux d'insertion moyen a augmenté davantage chez les personnes faiblement qualifiées par rapport à 2009, confirmant ainsi la reprise économique du second semestre de 2010, après deux ans de recul pour ces profils spécifiques. Ce taux reste néanmoins près de 10 points de pourcent inférieur à celui constaté en 2007.

En outre, les taux d'insertion de l'apprentissage et du bac sont en hausse. Le taux d'insertion de 2010 est le plus élevé pour les jeunes sortis d'un système en alternance depuis que cette étude a été lancée et les résultats des bacheliers s'approchent de ceux de 2008, ce qui pourrait confirmer le besoin de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail.

En revanche, le taux d'insertion de détenteurs d'un master connaît le résultat le plus bas depuis 2007 alors que cette catégorie de jeunes demandeurs d'emploi avait « bien résisté » à la crise économique et financière de 2008-2009.

Fig. 13 : Taux d'insertion à 6 mois pour les jeunes inscrits entre juin et octobre par grands niveaux d'études

Source et calculs : le Forem



Bien que des analyses complémentaires et davantage de recul soient requis pour confirmer cette hypothèse, un effet d'éviction habituellement observé en période de basse conjoncture pourrait être déduit de cette observation (c'est-à-dire que l'insertion des personnes qualifiées se ferait au détriment des personnes moins qualifiées). Tandis qu'en période de reprise, les plus fortes progressions seraient constatées chez les moins qualifiés.

Une analyse plus fine révèle des disparités de taux d'insertion au sein du niveau secondaire de troisième degré. Ainsi les personnes qui terminent des études secondaires techniques qualifiantes (7^{ème} ou complémentaire) connaissent un taux d'insertion (65 %) proche des personnes qui terminent un contrat d'apprentissage tandis que le taux d'insertion des personnes qui s'inscrivent avec un diplôme d'études secondaires générales reste en-dessous de la moyenne du secondaire de troisième degré avec 52 %.

Fig. 14 : Volume de personnes inscrites entre juin et octobre selon l'année de référence et volumes insérés après 6 mois **selon le niveau d'études**

Inscrits entre juin et octobre	1 CEB		2 Ens Sec 2ed		3 Ens Sec Sup		4 A pprentissage		5 B A C		6 Master		9 Indéterminé		Total n	Total ins à 6 mois
	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois		
2007	1.559	621	2.999	1.454	10.726	6.219	596	409	6.247	4.751	2.482	1.597	170	72	24.779	15.123
2008	1.761	615	3.081	1.354	11.567	6.679	665	443	6.066	4.706	1.788	1.149	307	85	25.235	15.031
2009	1.641	460	2.797	1.095	10.870	5.851	667	449	6.031	4.575	2.638	1.676	506	160	25.150	14.266
2010	1.884	548	3.023	1.250	11.184	6.277	746	517	5.720	4.349	2.686	1.638	805	232	26.048	14.811

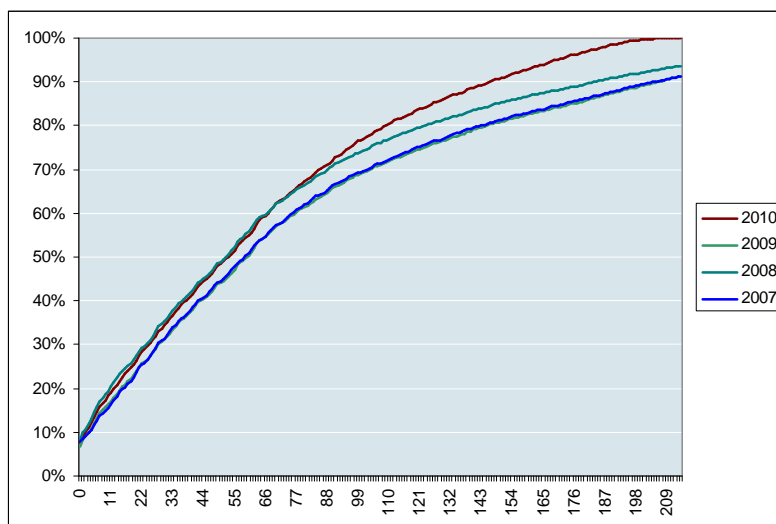
Source et calculs : le Forem

2.3.2. Délai d'insertion

L'observation du délai d'insertion pour les jeunes inscrits entre fin juin et fin octobre connaissant l'emploi indique **que parmi les 57 % insérés dans les six mois, 3 personnes sur 4 l'ont été dans les trois mois calendrier**. La courbe de 2010 est assez similaire à celle de 2009, à l'exception des insertions tardives qui sont moins nombreuses. Il est à noter que ce graphique est purement relatif puisque les insertions de chaque année sont reportées sur une base 100 %, ainsi l'année 2008 se caractérise t'elle par un ralentissement des insertions en fin de période d'observation tandis que 2007 avait une insertion plus continue, 2009 connaissant une situation intermédiaire. (Pour le détail des mois d'insertion se reporter au graphique de la page 18)

Fig. 15 : Part de personnes insérées à l'emploi dans les six mois selon **le nombre de jours** suivant l'inscription entre juin et octobre

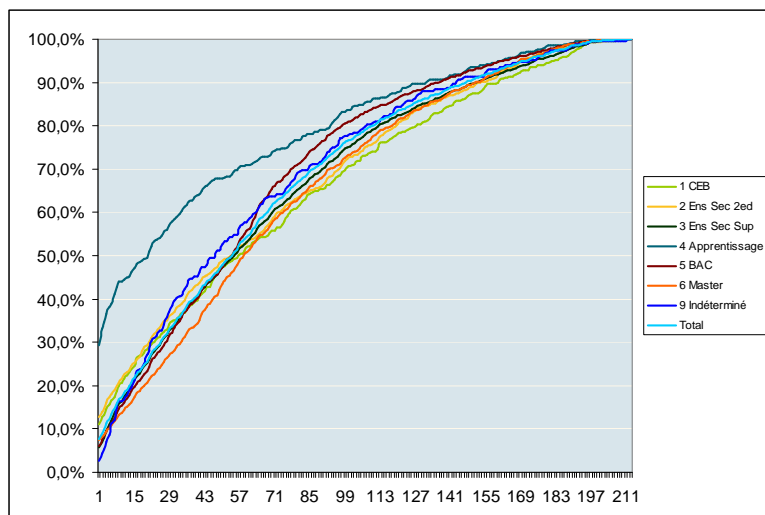
Source et calculs : le Forem



De manière aussi relative, le graphique suivant illustre la rapidité d'insertion en fonction des études. La courbe d'insertion la plus rapide est celle des personnes ayant terminé un contrat d'apprentissage.

Fig. 16 : Part de personnes insérées à l'emploi dans les six mois selon le **déla**
d'insertion par niveau d'études inscrits
entre juin et octobre 2010

Source et calculs : le Forem



L'allure de cette courbe est fortement influencée par l'origine. 30 % des jeunes ayant suivi un enseignement en alternance (réseau IFAPME ou CEFA) vont à l'emploi, le jour (ou le lendemain) de l'inscription comme demandeur d'emploi. Cette fréquence élevée est liée au fait qu'il est possible pour un apprenti de conclure un contrat de formation repris par la DIMONA et de s'inscrire comme demandeur d'emploi pour percevoir les allocations de chômage. Cette autorisation spécifique viendra gonfler les chiffres des insertions immédiates des jeunes issus du système en alternance.

Pour les autres niveaux d'études, cette proportion est inférieure à 10 % (personnes qui s'inscrivent en « disposant » déjà d'un contrat de travail). Rappelons que les chiffres sont relatifs puisque nous ne possédons pas d'information quant à l'insertion « immédiate » de jeunes qui ne se seraient pas inscrits auprès du Service Public de l'Emploi.

Fig. 17 : Délai d'insertion des personnes insérées dans les 6 mois de leur inscription, 2010

Délai d'insertion des personnes insérées dans les six mois de leur inscription - 2010		
Q1	Moins de 13 jours	20 %
Q2	De 13 à 37 jours	20 %
Q3	De 38 à 66 jours	20 %
Q4	De 67 à 109 jours	20 %
Q5	Plus de 109 jours	20 %

La répartition de la population de référence selon le délai d'insertion par tranche de 20 % (calcul des quintiles) simplifie la lecture et l'analyse de la courbe de délai d'insertion. Les valeurs des quintiles sont légèrement inférieures à celles de 2009, rejoignant le niveau de 2008. **Parmi les personnes qui se sont insérées, 20 % ont été dans un délai de moins de 13 jours.**

2.3.3. Durée d'occupation

Fig. 18 : Durée d'occupation des personnes insérées dans les 6 mois de leur inscription, 2010

Durée d'occupation des personnes insérées dans les six mois de leur inscription - 2010		
Q 1	Moins de 30 jours	20 %
Q 2	De 30 à 78 jours	20 %
Q 3	De 79 à 122 jours	20 %
Q 4	De 123 à 164 jours	20 %
Q 5	plus de 164 jours	20 %

En 2010, la distribution des durées d'occupation est similaire à celle des années précédentes (même si les durées sont un peu plus courtes) environ 60 % des jeunes insérés connaîtront trois mois d'occupation dans les six mois.

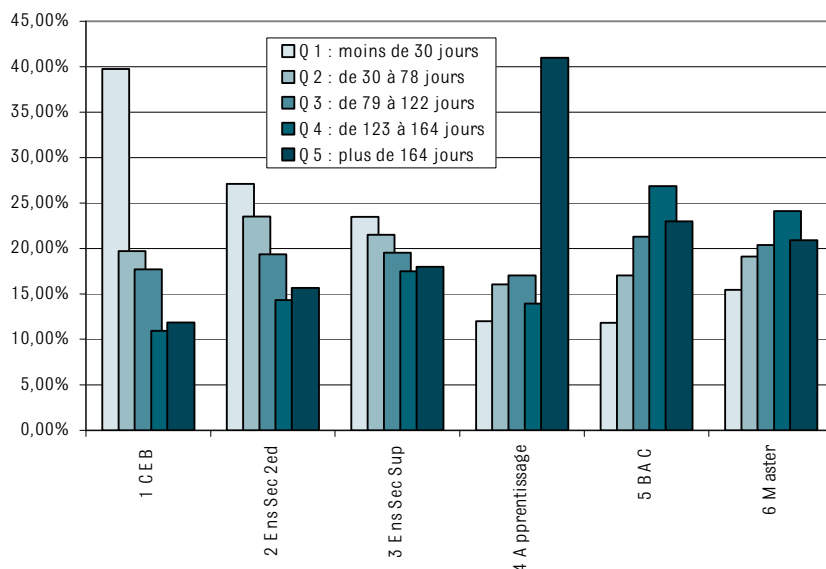
La durée moyenne d'occupation a baissé par rapport aux années précédentes : 100 jours en 2010 pour 103 jours en 2009 (- 2,9 %) et 106 jours en 2008 (- 5,7 %).

Le graphique ci-dessous montre l'influence du niveau d'études sur la durée d'occupation (dans les six mois suivants l'inscription). En effet, l'absence d'effet du niveau d'études se traduirait par un graphique où, pour tous les niveaux d'études, chaque groupe de durée d'occupation (quintile) atteindrait 20 %.

Le contrat d'apprentissage se distingue par une insertion durable, ce qui confirme les premiers constats quant à ce type d'études. Plus de 40 % des personnes insérées dans les six mois l'ont été pendant plus de 5 mois ! Les diplômés d'études supérieures - universitaires ou non - présentent également des durées d'insertion plus élevées.

Les jeunes moins qualifiés quant à eux appartiennent majoritairement aux segments occupés plus brièvement, un peu moins de 40 % des personnes insérées dans les six mois ne le seront que pour moins d'un mois.

Fig. 19 : Répartition des personnes insérées dans les six mois **selon leur durée d'occupation, par quintiles**, en 2010

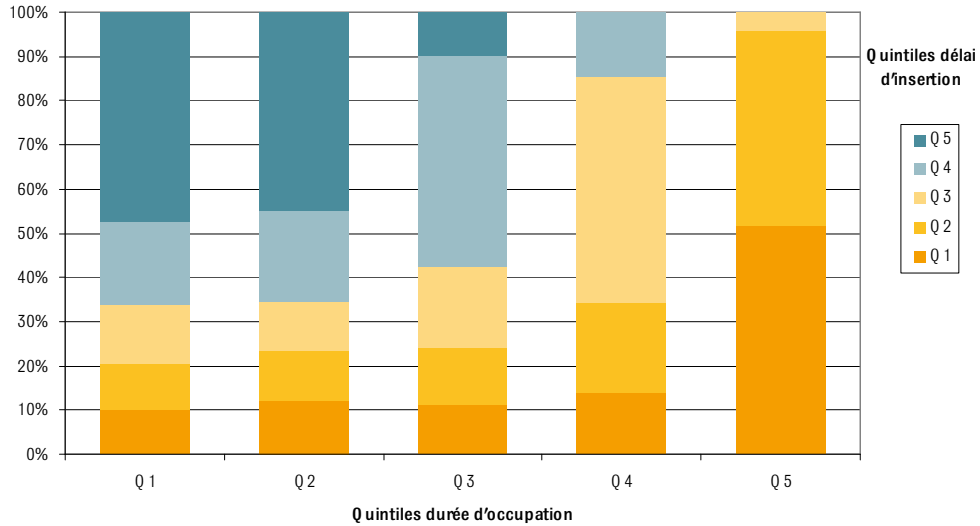


Source et calculs : le Forem

2.3.4. Catégorisation en cinq groupes distincts

Une personne sur cinq s'est donc insérée soit très vite (Q1 délai), soit durablement (Q5 durée). Les graphiques et tableaux suivants croisent ces deux informations afin de connaître la proportion de personnes insérées vite et longtemps.

Fig. 20 : Répartition des personnes insérées dans les six mois **selon les quintiles de délai et durée d'occupation**, 2010



Source et calculs : le Forem

Les observations conjointes du délai et de la durée d'insertion à l'emploi sur une courte période après l'inscription sont évidemment liées puisque, par définition, une personne insérée après un long délai ne pourra pas accumuler une longue durée d'insertion dans les délais des six mois suivant son inscription alors qu'une personne insérée rapidement aura une probabilité plus élevée de connaître une longue durée d'occupation.

Fig. 21 : Répartition des personnes insérées dans les six mois selon les quintiles de délai et durée d'occupation, 2010

Q uintile délai	Q uintile durée occupation					N on insérés	Total
	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 5		
Q 1	297	350	331	418	1543		2939
Q 2	309	337	377	609	1299		2931
Q 3	398	327	544	1533	129		2931
Q 4	555	604	1407	436			3002
Q 5	1396	1320	292				3008
N on insérés						11237	11237
Total	2955	2938	2951	2996	2971	11237	26048

Source et calculs : le Forem

Malgré cette réserve, l'observation conjointe des deux indicateurs permet de répartir les personnes **en cinq segments/catégories**. Pour faciliter la lecture, le codage couleur (de bleu à orange) rend compte d'un ordre relatif en termes de vitesse et durée d'insertion.

Jeunes inscrits entre juin et octobre 2010 - insertion (ou non) dans les 6 mois		
A	Insérés rapidement (dans le mois) ET durablement (plus de 3 mois)	4.577
B	Insérés durablement (plus de 3 mois) après un délai de plus d'1 mois	4.341
C	Insérés rapidement (dans le mois), occupés moins de 3 mois	1.293
D	Insérés moins de 3 mois après un délai de plus d'1 mois	4.600
E	Non insérés dans les 6 mois de l'inscription	11.237

Source et calculs : le Forem

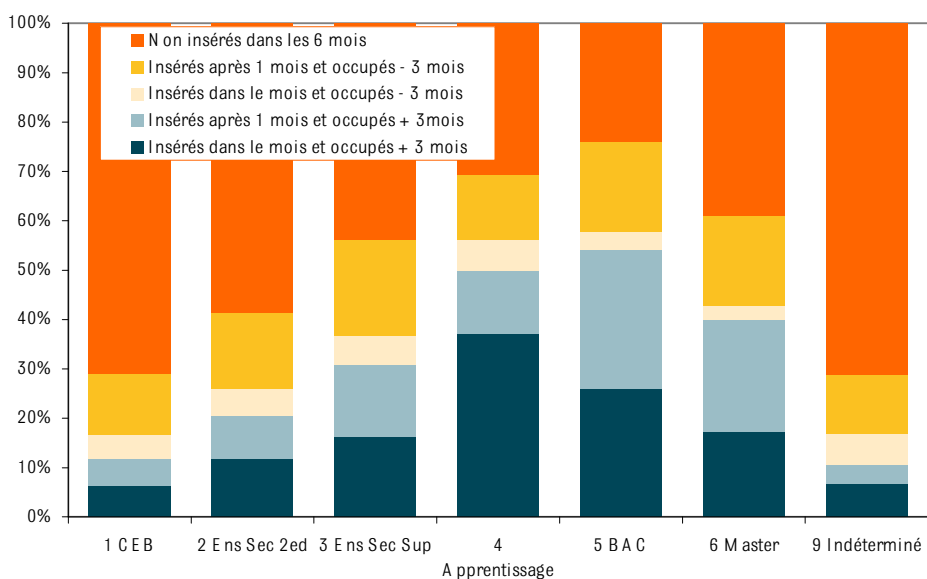
Parmi les 26 048 jeunes demandeurs d'emploi suivis :

- ➔ 11 237 n'ont connu aucune insertion à l'emploi, soit 43 % de la cohorte étudiée (orange vif) ;
- ➔ 4 577 un connu une insertion rapide à l'emploi, soit endéans le premier mois après leur inscription au Forem et ont été occupés au moins 3 mois (en cumul) sur 6 mois dont ils ont fait l'objet du suivi. Près de 2 jeunes sur 10 sont dans cette situation (bleu foncé) ;
- ➔ les autres, soit 4 jeunes sur 10, ont connu une situation intermédiaire, c'est-à-dire passage rapide à l'emploi mais pour moins de 3 mois, passage après un mois d'inscription mais pour plus de 3 mois d'occupation ou encore passage après plus d'un mois d'inscription et pour moins de 3 mois d'occupation cumulée sur les six mois de suivi.

▪ Interaction entre le niveau d'études, l'âge et l'appartenance aux segments « insertion/occupation »

La figure n° 22 montre que le niveau d'études influence clairement la probabilité d'appartenir à l'un ou l'autre des segments. **L'apprentissage se distinguant par une insertion très rapide (dans le mois qui suit l'insertion) et durable, tandis que pour les personnes issues des études supérieures l'insertion se révèle le plus souvent durable également mais moins rapide.** En 2010, les masters connaissent une situation moins favorable qu'en 2009 et 2008, avec une situation se rapprochant des diplômés de l'enseignement secondaire supérieur.

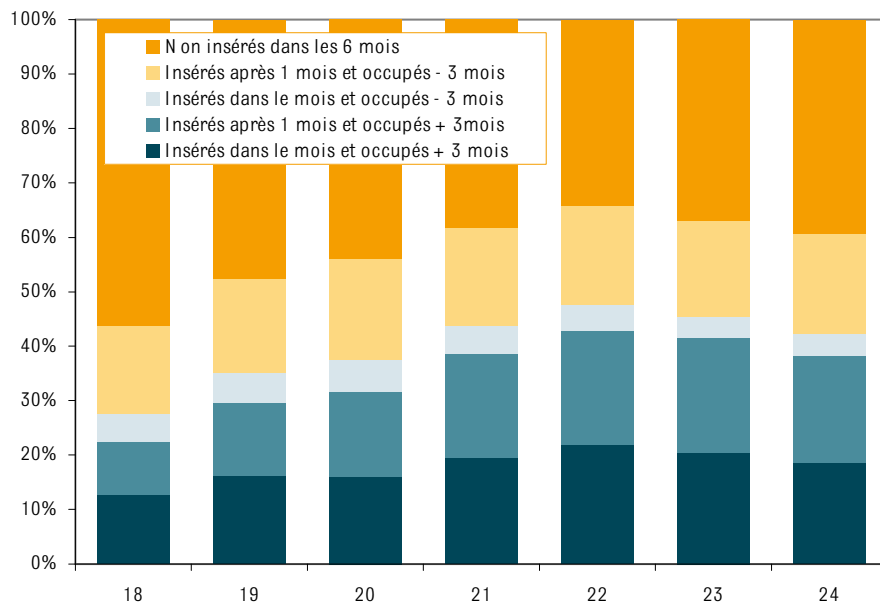
Fig. 22 : Répartition des personnes insérées dans les six mois **par segment selon le niveau d'études**, chaque niveau d'études étant ramené à 100, 2010



Source et calculs : le Forem

Bien que lié avec le niveau d'études, l'âge de la personne ne semble pas influencer fortement le segment défini en termes de vitesse et de durée d'insertion (ceci sans tenir compte des personnes non insérées). **Plus le demandeur d'emploi est jeunes, moins il a de chance de s'insérer rapidement et durablement**, ce qui est davantage dû au niveau d'études que l'on peut avoir atteint à cet âge qu'à l'âge en soi.

Fig. 23 : Répartition des personnes insérées dans les six mois **par segment selon la classe d'âge**, chaque classe d'âge étant ramenée à 100, 2010

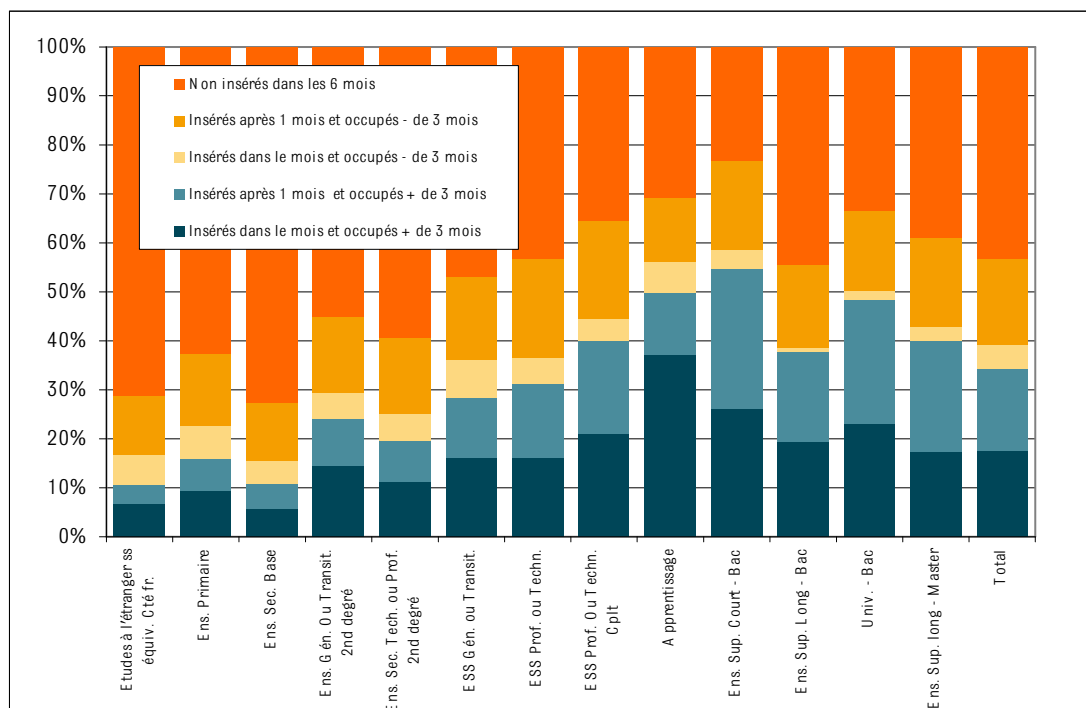


Source et calculs : le Forem

2.4. FILIÈRES D'ÉTUDES

La figure 24 illustre la nécessité d'analyser l'insertion à l'emploi en lien avec la filière d'études, surtout au sein de l'enseignement secondaire. Les études à portées plus spécifiques, **orientées vers un métier ou un type d'activité**, comme le bac, l'apprentissage ou les études techniques et professionnelles complémentaires semblent favoriser l'insertion « durable » du jeune demandeur d'emploi dans la période de six mois qui suivent l'inscription comme demandeur d'emploi.

Fig. 24 : Répartition des personnes insérées dans les six mois **par segment selon les filières d'études**, chaque filière étant ramenée à 100, 2010



Source et calculs : le Forem

L'enseignement technique ou professionnel complémentaire (7^{ème} année) connaît des types d'insertion plus proches des formations supérieures que de l'enseignement secondaire supérieur. À ce titre, il tend à se rapprocher de l'apprentissage, même si la formule en alternance permet une insertion plus rapide.

Ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur de type court qui ont le plus de chance d'être insérés « rapidement » et « durablement ». L'argument de la finalité métier semble bien s'appliquer ici aussi, les bacheliers d'études universitaires ou supérieures de type long n'obtenant pas d'aussi bons résultats d'insertion que les baccalauréats d'études supérieures de type court.

Par ailleurs, comme l'année dernière, la part de personnes se retrouvant sans emploi dans les six mois est plus importante pour les masters que pour les baccalauréats universitaires. Il convient de rappeler les limites de la présente étude, à savoir l'absence d'informations concernant les jeunes qui débutent leur vie professionnelle sans s'inscrire au Forem. Or, les ingénieurs, les informaticiens, les médecins... s'insèrent en général très rapidement sans nécessairement s'inscrire comme demandeurs d'emploi.

Les jeunes demandeurs d'emploi issus de l'enseignement primaire, disposant d'un diplôme de l'enseignement de base ou d'études faites à l'étranger sans équivalence semblent nettement désavantagés par rapport aux personnes en possession d'une qualification ou d'un diplôme reconnu²⁰.

²⁰ La catégorie « études sans équivalence » comporte vraisemblablement plus de jeunes étrangers, ce qui pourrait influencer le taux d'insertion à l'emploi.

LE NIVEAU ET L'OPTION D'ETUDES, ELEMENTS CLES DE L'INSERTION DU DEMANDEUR D'EMPLOI...

Les observations et analyses d'insertion présentées dans les pages qui suivent ne valent que pour les jeunes demandeurs d'emploi et non pour l'ensemble de la population. Tous les jeunes ne s'inscrivent pas au service public de l'emploi. Une partie d'entre eux trouvent un emploi directement, et l'on ne peut supposer que cette proportion d'emploi immédiat soit indépendante du métier appris.

Pour un jeune demandeur d'emploi, le type d'études constitue-t-il ou non un atout pour l'insertion ?

Les graphiques suivants présentent, pour chaque niveau d'études, les options rassemblant un nombre suffisant de demandeurs d'emploi de la cohorte décrite précédemment (jeunes demandeurs d'emploi inscrits entre juin et octobre 2010). Le métier est positionné sur l'axe horizontal selon le taux d'insertion à 6 mois suivant l'inscription et, sur l'axe vertical, selon la proportion des personnes insérées à l'emploi pendant plus de 3 mois sur les 6. Les options d'études qui apparaissent dans le coin supérieur droit des graphiques peuvent ainsi être considérées comme des atouts pour l'insertion à l'emploi, l'insertion y paraissant plus rapide et plus « durable ».

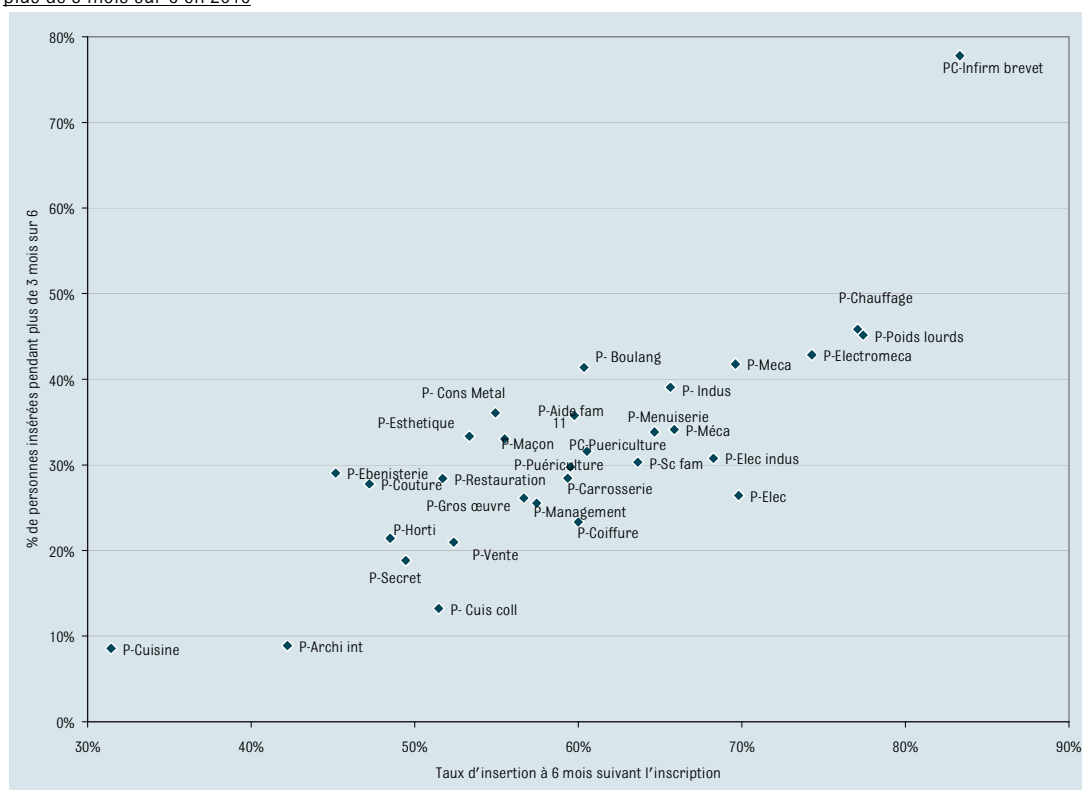
2.4.1. Enseignement secondaire supérieur

Les premières lettres (T, P, Tr, Pc) indiquent respectivement les filières technique, professionnelle, transition, professionnelle complémentaire (7^{ème} année).

Les graphiques ci-dessous n'affichent que les options pour lesquelles 50 jeunes au moins se sont inscrits comme demandeurs d'emploi durant la période étudiée. Cela représente 8 538 jeunes sur 11 184 soit 76 % des jeunes issus de l'enseignement secondaire du troisième degré.

2.4.1.1. Enseignement secondaire supérieur Professionnel

Fig.25 : Options de l'enseignement secondaire supérieur professionnel selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de 3 mois sur 6 en 2010



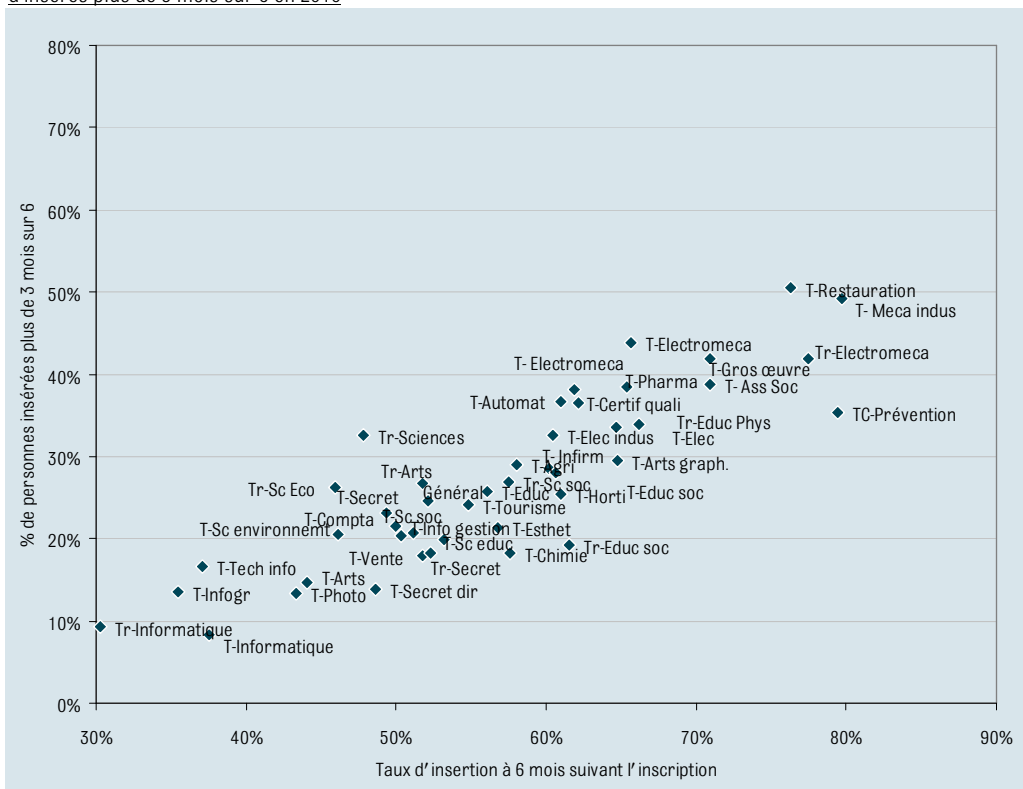
Source et calculs : le Forem

Comme en 2009, le brevet de soins infirmiers en enseignement professionnel complémentaire réalise de loin les meilleurs scores d'insertion. Les autres options qui connaissent un taux d'insertion intéressant sont liées à des métiers en pénurie : chauffagiste, conducteur poids lourds, électromécanicien, électricien industriel, boulanger...

À contrario, on peut remarquer que les scores les plus faibles sont obtenus par la filière cuisine, architecture d'intérieur, cuisine de collectivité et secrétariat. La filière professionnelle pour la restauration en enseignement technique obtient, pour sa part un des meilleurs taux d'insertion et le meilleur pourcentage de personnes insérées plus de trois mois sur six.

2.4.1.2. Enseignement secondaire supérieur Général et Technique

Fig.26 : Options de l'enseignement secondaire supérieur générale et technique selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de 3 mois sur 6 en 2010



Source et calculs : le Forem

L'échelle utilisée pour ce graphique est identique à celle utilisée pour représenter les insertions de la filière professionnelle. Cela permet de constater qu'en dehors du brevet en soins infirmiers, les résultats des deux types de filières tiennent dans des fourchettes comparables.

La remarque concernant les métiers en pénurie vaut également pour l'enseignement technique : électromécanicien, électricien, sciences pharmaceutiques figurent en bonne position sur le graphique. On distingue également une différence assez nette entre les métiers manuels qui obtiennent généralement un score élevé et les métiers administratifs et artistiques qui constituent les filières aux résultats les moins avantageux.

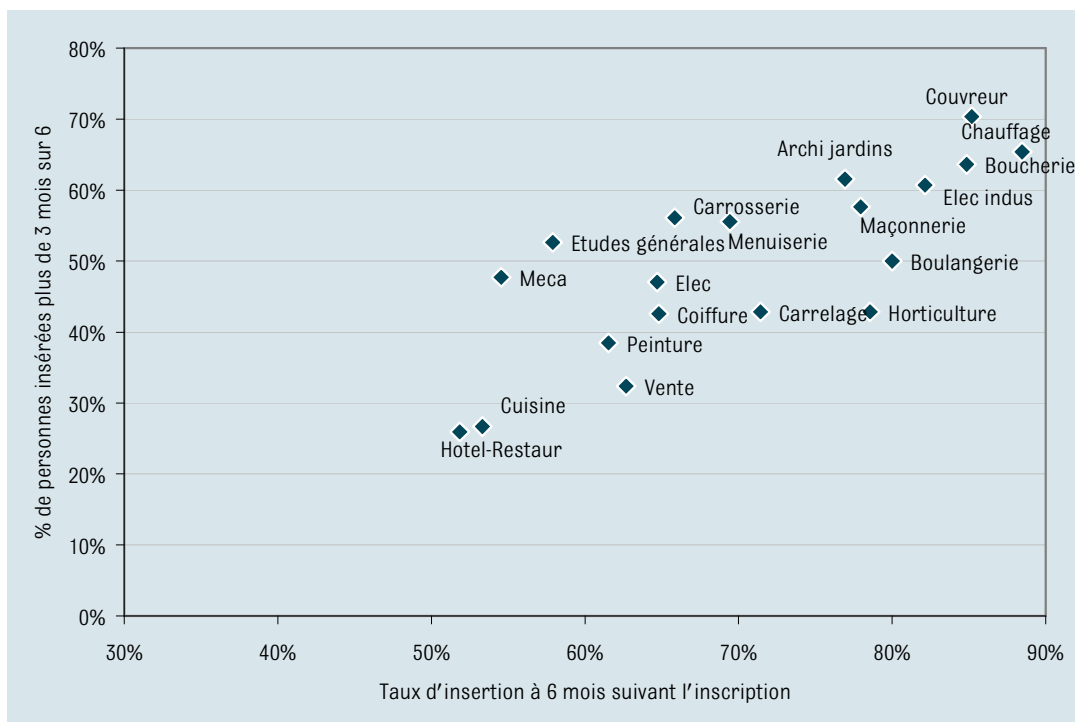
Remarquons également les résultats faibles des jeunes issus de l'enseignement technique de qualification et technique de transition qui ont suivi une filière informatique. Cela contraste fortement avec les besoins du marché, où l'informaticien est un métier en pénurie et avec les résultats des informaticiens issus de l'enseignement supérieur. Une probable inadéquation aux exigences des entreprises pourrait en être la cause.

L'enseignement général ne constitue pas la filière la plus favorable à une insertion rapide et durable (ni la moins favorable) mais est de loin la plus importante en termes d'effectifs : 1 998 personnes se sont inscrites de juin à octobre à l'issue de telles études.

2.4.2. Enseignement en alternance

Les constats observés pour les métiers techniques sont confirmés en matière de contrat d'apprentissage. Avoir terminé un contrat d'apprentissage représente un atout majeur pour aller vite et durablement à l'emploi. Ainsi après six mois, plus de 3 apprentis sur 4 seront insérés pour les métiers de boucher/charcutier, couvreur, électricité industrielle, chauffagiste/climatisation, boucherie, boulangerie, maçonnerie, horticulture et architecte de jardins.

Fig.27 : Options de l'enseignement en alternance selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de 3 mois sur 6 en 2010



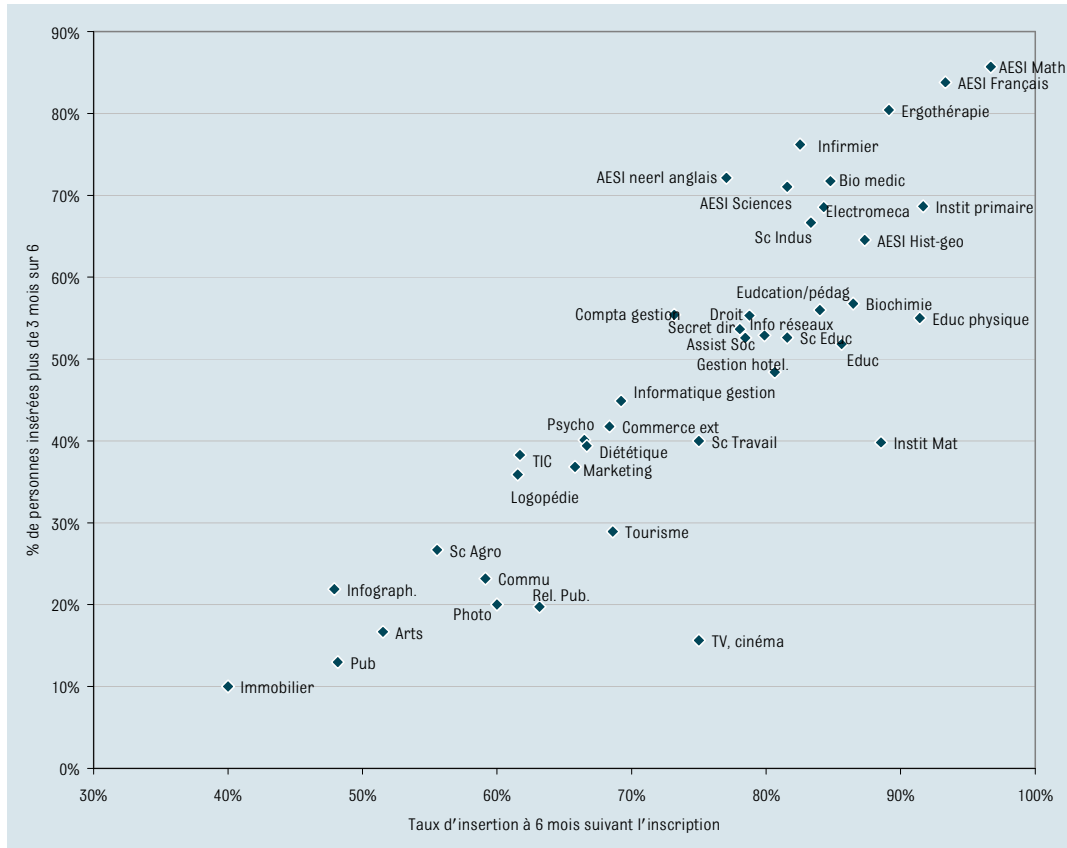
Source et calculs : le Forem

Le graphique ci-dessus ne reprend que les options pour lesquelles 10 apprentis au moins se sont inscrits durant la période étudiée (642 personnes/746) soit 86 % des apprentis inscrits pendant la période d'observation.

2.4.3. Enseignement supérieur de type court

Le graphique ci-dessous ne reprend que les options pour lesquelles 30 demandeurs d'emploi au moins se sont inscrits durant la période étudiée (4 624 personnes/5 720, soit 81 %). Du fait de cette restriction méthodologique, les baccalauréats universitaires et d'études supérieures de type long ne sont pas représentés dans ce graphique.

Fig.28 : Options des bac selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de 3 mois sur 6 en 2010



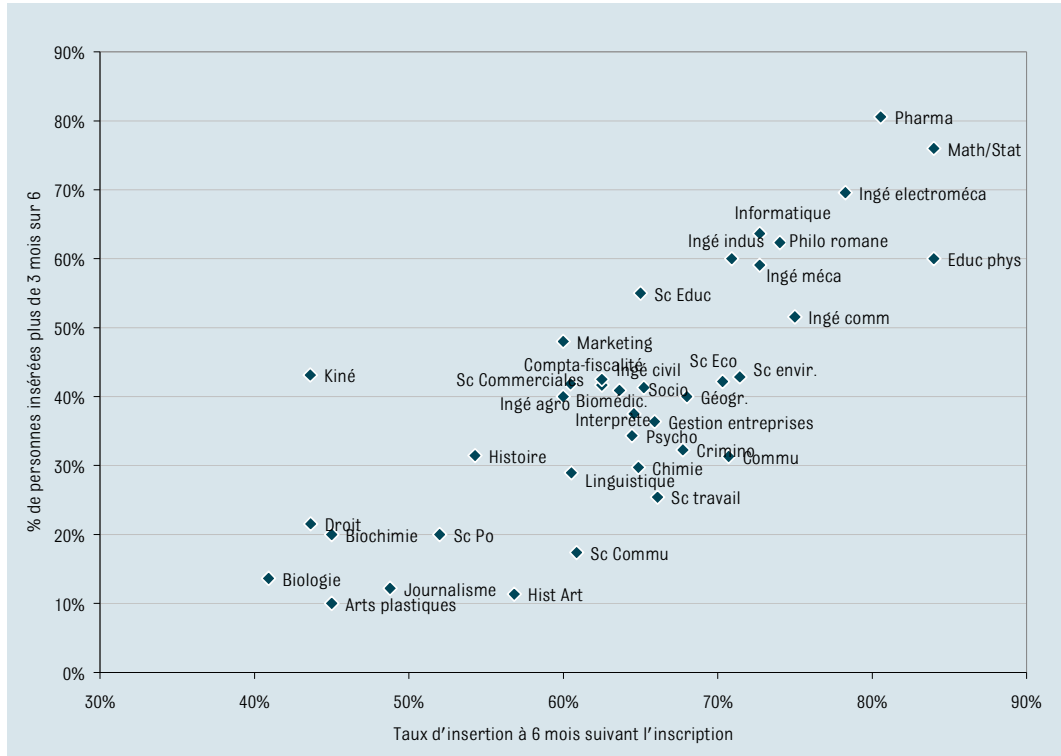
Source et calculs : le Forem

Les options liées à l'enseignement (AESI, instituteur, éducation physique) obtiennent, comme en 2009, un taux d'insertion proche ou supérieur à 80 % et un pourcentage de personnes insérés plus de trois mois sur six supérieur à 60 %. Les ergothérapeutes, les infirmiers, les diplômés en sciences biomédicales, en sciences industrielles et les électromécaniciens viennent compléter la liste des options avec les meilleurs résultats d'insertion.

2.4.4. Enseignement universitaire et supérieur de type long

Le graphique ci-dessous ne reprend que les options pour lesquelles 20 demandeurs d'emploi au moins se sont inscrits durant la période étudiée (2 100 personnes/2 686, soit 78 %). Certaines options n'ont pas été prises en compte dans l'analyse. Il s'agit de certaines professions libérales dont l'exercice requiert un stage : vétérinaire et architecte. Le stage ne donnant pas lieu à une déclaration ONSS, les taux d'insertion de ces deux options étaient peut-être fortement sous-évalués. Cette remarque vaut également pour les avocats. Comme une part non négligeable des diplômés en droit ne s'orientant pas vers le barreau, les données concernant les études juridiques ont été toutefois conservées mais elles restent à interpréter avec prudence.

Fig.29 : Options des masters selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de 3 mois sur 6 en 2010



Source et calculs : le Forem

La traditionnelle distinction entre des « sciences exactes » qui mèneraient plus rapidement à l'emploi et des « sciences humaines » moins porteurs sur le plan professionnel est mise à mal pour les jeunes sortis en 2010. En effet, les romanistes obtiennent de meilleurs résultats d'insertion que les ingénieurs industriels ou les ingénieurs en mécanique. Les ingénieurs civils et les géographes côtoient sur le graphique les sociologues et les psychologues. Toutefois, l'analyse ne permet pas de tenir compte de la nature du métier de la personne.

Les pharmaciens, les ingénieurs en mécanique et en électromécanique et les informaticiens, fonctions critiques en 2010, les mathématiciens/statisticiens, les diplômés en éducation physique présentent les meilleurs taux d'insertion à six mois et la plus forte proportion d'insertion de plus de trois mois. Ces options étaient déjà celles qui obtenaient les meilleurs résultats en 2009.

2.5. ANALYSE DE L'INSERTION PAR GENRE

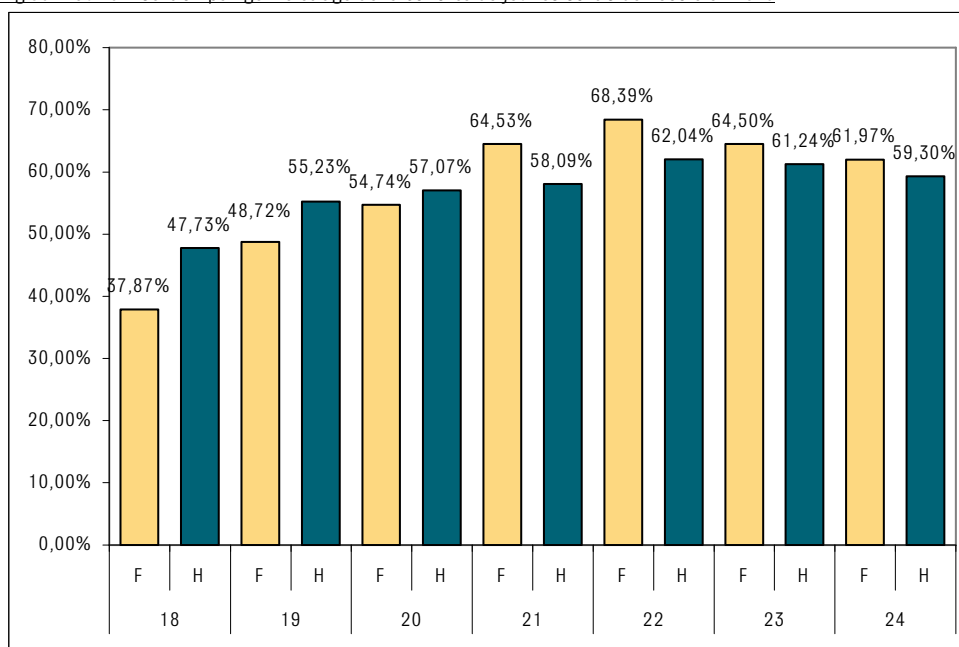
2.5.1. Insertion globale

La cohorte étudiée compte un nombre quasi égal de jeunes femmes et jeunes hommes : 13 021 femmes et 13027 hommes. Globalement, le taux d'insertion par genre est légèrement supérieur pour les filles avec 57,51 % contre 56,21 % pour les garçons. Ces constats pourraient faire penser que le genre n'influence pas le parcours professionnel des jeunes sortis de l'école. Une analyse plus détaillée montre toutefois de réelles différences entre les genres selon le type de diplôme obtenu.

2.5.1.1. Par âge

Si la répartition par région géographique ne montre pas de différences significatives sur l'insertion professionnelle par genre, en revanche, une déclinaison selon l'âge montre deux tendances. De 18 à 20 ans, le taux d'insertion des femmes est inférieur à celui des hommes. Ensuite, entre 21 et 24 ans, la tendance s'inverse, le taux d'insertion féminin est plus important que la taux d'insertion masculin. On peut lier cette évolution avec le niveau d'études des jeunes suivis.

Fig.30 : Taux d'insertion par genre et âge de la cohorte de jeunes sortis de l'école en 2010

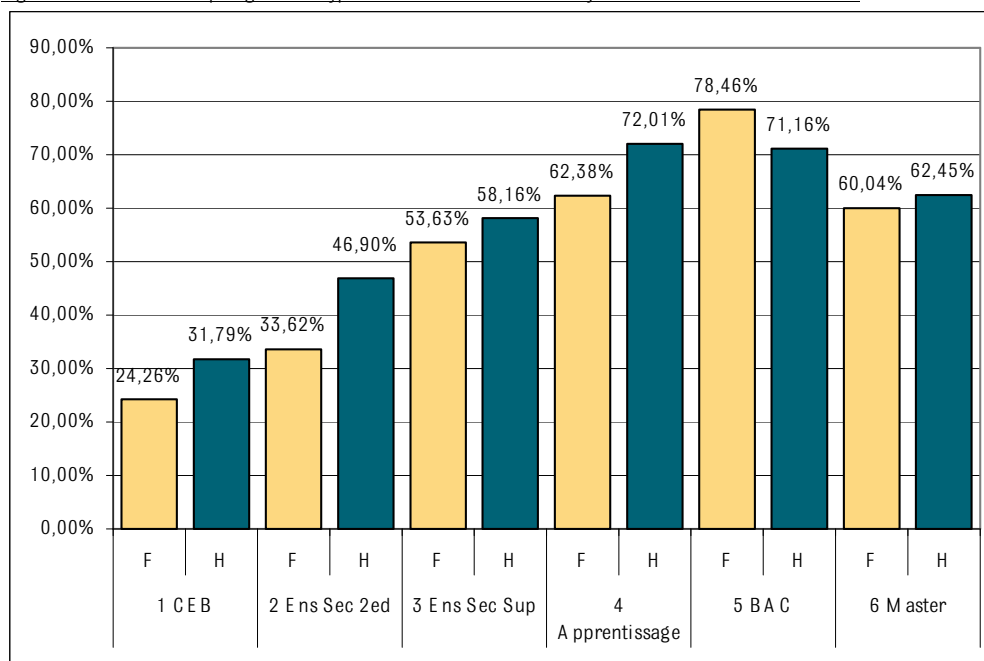


Source et calculs : Le Forem

2.5.1.2. Par type d'études

Deux situations bien distinctes apparaissent. D'une part, les jeunes hommes diplômés de l'enseignement primaire, secondaire et de l'apprentissage s'insèrent mieux que les jeunes femmes. D'autre part, en ce qui concerne les études supérieures, l'écart devient très faible (pour les masters) ou est à l'avantage des jeunes femmes (en ce qui concerne les bacs). Les bons résultats des diplômées du bac s'expliquent en partie par le fait que les options porteuses en termes d'insertion sont des options où les jeunes femmes sont bien représentées : soins infirmiers, agrégation de l'enseignement secondaire inférieur, instituteur, ergothérapie...

Fig.31 : Taux d'insertion par genre et type d'études de la cohorte de jeunes sortis de l'école en 2010



Source et calculs : Le Forem

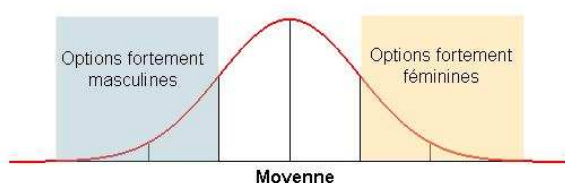
Ces analyses montrent que les femmes s'insèrent davantage lorsqu'elles disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur et par conséquent sont âgées de 21 ans et plus. Ces observations viennent confirmer des tendances déjà évoquées dans l'étude du Forem sur les personnes éloignées de l'emploi²¹ où il apparaît que les femmes avec un faible niveau de qualification s'insèrent plus difficilement, tendance s'inversant pour les qualifications plus élevées.

Une analyse en correspondances multiples montre effectivement que pour la cohorte étudiée, il y a une attraction entre le fait d'être une femme, les études supérieures et l'insertion. Cela confirme les éléments ci-dessus. Les jeunes femmes hautement qualifiées s'insèrent mieux que les hommes, à qualification égale. À l'inverse, les jeunes femmes faiblement qualifiées connaissent un moins bon taux d'insertion que leurs homologues masculins.

2.5.2. Des orientations différentes

Malgré une évolution de la société en faveur de l'égalité des genres, l'orientation vers les filières scolaires continue d'être fortement connotée en fonction des genres. Derrière les goûts personnels souvent mis en avant dans les explications, la culture familiale, les stéréotypes sociaux, la peur des classes « de garçons » sont des facteurs qui expliquent cet état de fait²². Ces différences d'orientation apparaissent clairement dans le cadre de cette analyse.

En effet, en calculant un taux de féminisation moyen par grand niveau d'études puis en catégorisant une option plutôt féminine ou masculine, des constantes apparaissent²³. Seules les options comptant un minimum de 20 jeunes sont retenues.



²¹ Le Forem, *Étude exploratoire sur les opportunités d'insertion pour le public éloigné de l'emploi, juillet 2010*, <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers/etudes-specifiques.html>

²² E. LENEL, Réussir au pluriel. Facteurs et logiques de la différenciation sexuée des trajectoires scolaires dans le secondaire in Cl. GAVRAY et A. ADRAENSSENS, Une fille = Un garçon ?. Identifier les inégalités de genre à l'école pour mieux les combattre, p. 55-72

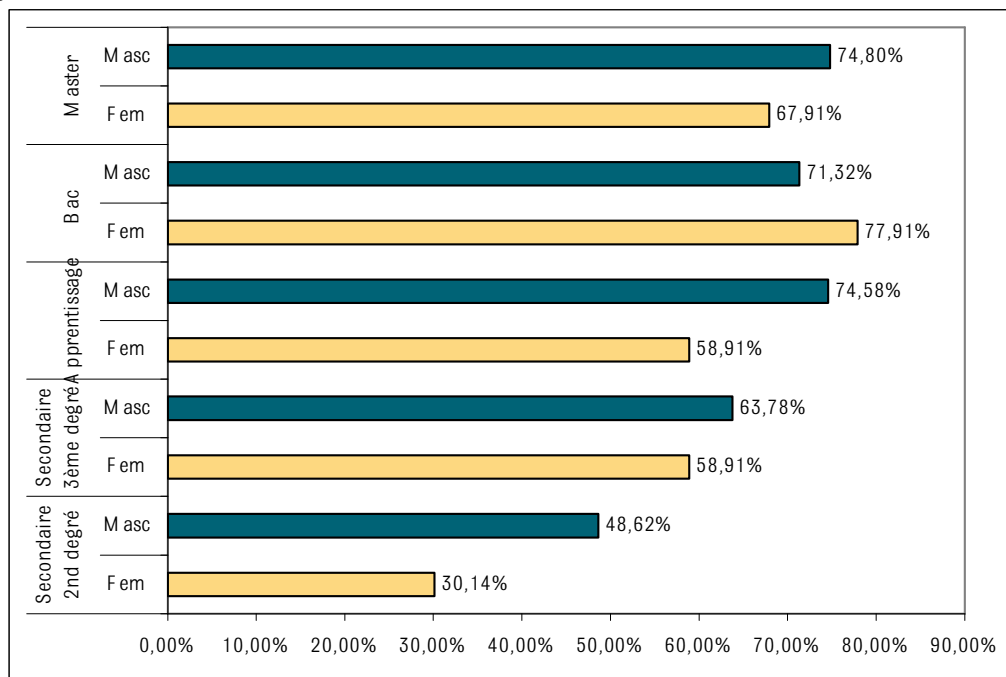
²³ Quand une option obtient un taux de féminisation inférieur à la moyenne du niveau d'études moins un écart type, elle est considérée comme fortement masculine. À l'inverse, lorsqu'une option obtient un taux de féminisation supérieur à la moyenne du niveau d'études plus un écart-type, elle est considérée comme fortement féminine.

Les orientations relatives aux secteurs de la construction, de l'automobile, de l'ingénierat et de l'informatique restent des études fortement fréquentées par les jeunes hommes demandeurs d'emploi. Du côté des jeunes femmes, se retrouvent les soins aux personnes (coiffure, esthétique), le médical (soins infirmiers, pharmacie), la petite enfance, le secrétariat.

Les données issues de l'ONSS montre par ailleurs que les femmes sont souvent surreprésentées dans des métiers qui reproduisent la répartition des tâches familiales et qui sont, dans la plupart des cas, peu valorisés ou mal rémunérés. L'emploi des femmes est concentré dans un nombre de secteurs restreints : en 2008, en Wallonie, plus de 70 % des femmes travaillaient dans 4 secteurs différents. Le plus important de ceux-ci est la santé humaine et l'action sociale (28,9 %) ²⁴.

Un taux d'insertion propre aux options fortement féminines et fortement masculines a été ensuite calculé. Il montre des écarts plus marqués que lorsqu'on étudie seulement le taux d'insertion général par niveau d'études. En dehors des Bacs où les options massivement choisies par les femmes présentent un taux d'insertion supérieur à celles plébiscitées par les hommes dans des proportions similaires au graphique précédent, partout ailleurs, l'écart se creuse à l'avantage des options fortement masculines, allant de près de 5 points de pourcentage (secondaire 3^{ème} degré) à plus de 18 points de pourcentage (secondaire 2^{ème} degré). Ainsi, au niveau de l'apprentissage, les options fortement féminines (hôtellerie, coiffure, vente) des taux proches de la moyenne globale d'insertion (58 %) mais loin de la moyenne de la filière (71%).

Fig.32 : Taux d'insertion par niveau d'études des options fortement masculines et fortement féminines de la cohorte de jeunes sortis de l'école en 2010



Source et calculs : Le Forem

Ci-dessous sont reprises les options fortement masculines et fortement féminines par niveau d'études avec leur taux de féminisation et leur taux d'insertion. En orange sont pointés les taux d'insertions inférieurs à la moyenne moins un écart-type, soit les taux d'insertion particulièrement faibles. En vert, les taux d'insertion supérieurs à la moyenne plus un écart-type, soit les taux d'insertion particulièrement élevés.

Seules trois options spécifiquement masculines obtiennent un taux d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi particulièrement faible : peinture et électronique industrielle en secondaire troisième degré et infographie au niveau bac. À contrario, les options spécifiquement féminines comptent 14 options avec un taux d'insertion particulièrement faibles. En observant les options avec un taux d'insertion très élevé, il est possible de constater que les branches fortement masculines en comptent 12 et les branches fortement féminines seulement 5.

²⁴ Le Forem, Emploi et métiers. Au-delà des idées reçues, Mai 2011, p. 52-56.

Fig.33 : Options spécifiquement masculines et féminines, taux de féminisation et taux d'insertion, 2010

Niveau	Option	% femmes DEI	n	Tx Insertion	Option	% femmes DEI	n	Tx Insertion
Secondaire 2nd degré	Construction métallique/soudage	0%	32	54%	Cuisine	77%	52	23%
	Electricité bâtiment	0%	38	47%	Sciences familiales, sexologiques	90%	73	25%
	Electricité industrielle	0%	40	60%	Aide familiale et sanitaire	91%	132	24%
	Mécanique, usinage & commandes numériques	0%	55	48%	Coiffure	91%	159	38%
	Electromécanique/maintenance/aéronautique	0%	83	51%	Puériculture ou nursing	93%	75	27%
	Mécanique & électroméca garage auto	1%	145	49%	Esthétique	100%	34	45%
	Maçonnerie & gros oeuvre	1%	126	42%				
	Menuiserie bois, pvc, alu	2%	119	42%				
	Education physique et corporelle	4%	26	53%				
Sciences industrielles de construction	4%	50	40%					
Secondaire 3ème degré	Plomberie-zinguerie-sanitaire/tuyauterie	0%	21	61%	Sciences du travail - RH	74%	27	49%
	Conduite/manutention d'engins de chantier	0%	24	79%	Assistance sociale	76%	34	63%
	Electricité/électronique garage-automatisation	0%	26	71%	Sciences de l'éducation, pédagogie	79%	111	56%
	Mécanique et élec. agricole et horticole	0%	26	60%	Sciences pharmaceutiques	80%	81	67%
	Peinture	0%	28	23%	Secrétariat de direction	81%	72	51%
	Conduite de poids lourds, mécanique et manutention	0%	33	74%	Vente et retouche	81%	37	49%
	Industrie du bois	0%	34	69%	Décoration et production florale	86%	22	75%
	Sylviculture Arboriculture	0%	34	63%	Aide familiale et sanitaire	91%	253	54%
	Electricité bâtiment	0%	70	68%	Soins infirmiers	91%	145	61%
	Chauffage central, climatisation et isolation	0%	76	77%	Infirmier hospitalier breveté	92%	36	79%
	Gros oeuvre et travaux publics (extraction)	0%	81	62%	Sciences familiales, sexologiques	92%	36	64%
	Automation/régulation et maintenance syst.	0%	86	63%	Coiffure	95%	363	55%
	Electromécanique/maintenance/aéronautique	0%	116	66%	Techniques de l'habillement	97%	35	46%
	Construction métallique/soudage	0%	153	64%	Puériculture ou nursing	98%	412	59%
	Maçonnerie & gros oeuvre	0%	217	57%	Esthétique	100%	283	57%
	Electricité industrielle	0%	283	67%				
	Mécanique & électroméca garage auto	1%	299	70%				
	Menuiserie bois, pvc, alu	1%	287	58%				
	Carrosserie & peinture	1%	92	60%				
Mécanique, usinage & commandes numériques	1%	139	70%					
Electronique industrielle	2%	53	56%					
Sciences industrielles de construction	2%	92	64%					
Apprentissage	Menuiserie bois, pvc, alu	0%	36	69%	Hotellerie restauration	48%	27	53%
	Carrosserie & peinture	0%	41	64%	Coiffure	74%	54	66%
	Maçonnerie & gros oeuvre	0%	59	77%	Vente & technique commerciale	68%	142	58%
	Couvreur/ardoisier	0%	27	88%				
BAC	Electromécanique/maintenance/aéronautique	0%	70	85%	Diététique	94%	33	68%
	Technologies de l'informatique-Webmaster	2%	47	62%	Ergothérapie-ergologie	96%	46	88%
	Informatique des réseaux et télécom	2%	41	80%	Secrétariat de direction	97%	179	79%
	Informatique et systèmes - Domotique	3%	29	80%	Instituteur préscolaire	97%	314	89%
	Sciences industrielles de construction	4%	48	83%	Logopédie	99%	78	64%
	Informatique de gestion	10%	78	69%	Secrétariat médical	100%	23	76%
	Infographie/recherches picturales et tridimensionnelles	23%	105	46%	Infirmier accoucheur (sage-femme)	100%	27	81%
	Films, radio, TV, cinéma	26%	34	71%				
	Gestion des transports et logistique des entreprises	27%	26	75%				
Sciences chimiques/sc des matériaux	30%	27	71%					
Master	Ingénieur en électromécanique	0%	55	75%	Sciences pharmaceutiques	83%	40	82%
	Ingénieur en électronique	5%	21	57%	Sciences de l'éducation, pédagogie	86%	21	58%
	Ingénieur en électricité	5%	20	90%	Psychologie	90%	167	64%
	Ingénieur des industries	7%	55	71%	Philologie romane	94%	77	76%
	Sciences informatiques	9%	22	75%	Criminologie	94%	31	67%
	Ingénieur en mécanique	11%	27	72%				
	Ingénieur en construction-art de bâtir	15%	20	95%				
	Ingénieur civil/génie civil polytechnique	25%	40	63%				
Ingénieur en sciences chimiques/bio-industries	29%	34	74%					

Source et calculs : Le Forem

Alors que le taux global d'insertion est légèrement plus élevé pour les jeunes femmes, les options largement féminines obtiennent des résultats inférieurs aux options largement masculines. Les options menant à des métiers en pénuries (ingénieur, métiers du bâtiment, informatique) sont davantage plébiscités par des garçons. Bien que l'analyse mérite d'être approfondie, dès l'intégration dans l'enseignement, il y a aussi une information à réaliser, une carte à jouer pour rendre les options que l'on sait porteuses en termes d'insertions plus accessibles à un public féminin.

2.6. SECTEURS D'INSERTION

Quels secteurs embauchent les jeunes après leurs études ? Le tableau ci-dessous reprend le nombre d'insertions des jeunes inscrits entre juin et octobre 2010 par secteur selon le code Nacebel 2008 à 1 digit. À titre de comparaison, le tableau reprend également l'emploi wallon réparti par secteur selon les chiffres de l'ONSS en juin 2008 (derniers volumes de l'emploi résident disponibles au moment de la rédaction).

L'analyse observe le statut des personnes selon l'information mise à jour dans la banque de données des services publics. Il est ainsi possible de connaître le secteur d'insertion à l'emploi du public observé. Pour 12 % des mouvements vers l'emploi, un secteur d'insertion n'a pu être attribué.

Un demandeur d'emploi peut conclure des contrats dans plusieurs secteurs. Dans cette analyse, un seul secteur a été conservé par demandeur d'emploi, sur base de deux critères. Dans un premier temps, sont conservés les secteurs où les demandeurs d'emploi prestent le plus de jours de travail. Puis est retenu le secteur dans lequel a eu lieu l'insertion la plus récente.

L'indice de spécificité est le rapport entre la proportion du secteur dans l'emploi des jeunes et la proportion du secteur dans l'emploi salarié wallon. Plus l'indice est élevé, plus la proportion de jeunes insérés dans le secteur est importante.

Fig.34 : Nombre de jeunes insérés par **secteur (Nacebel 1 digit) - comparaison avec le nombre de postes de travail**

Insertion des jeunes sortis de l'école en 2010 - secteurs d'insertion						
Nace 1	Nace 1 Libellé	Total		Total postes Wallonie		Indice de spécificité
A	Agriculture, sylviculture et pêche	232	1,6%	2.483	0,3%	6,27
B	Industrie extractive	7	0,0%	2.552	0,3%	0,18
C	Industrie manufacturière	655	4,4%	128.506	12,9%	0,34
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	37	0,2%	5.976	0,6%	0,42
E	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	117	0,8%	9.078	0,9%	0,86
F	Construction	860	5,8%	65.005	6,5%	0,89
G	Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.660	11,2%	123.763	12,5%	0,90
H	Transport et entreposage	380	2,6%	51.156	5,2%	0,50
I	Hébergement et restauration	566	3,8%	25.591	2,6%	1,48
J	Information et communication	164	1,1%	14.660	1,5%	0,75
K	Activités financières et d'assurance	119	0,8%	20.054	2,0%	0,40
L	Activités immobilières	76	0,5%	4.424	0,4%	1,15
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	412	2,8%	24.531	2,5%	1,13
N	Activités de services administratifs et de soutien	4.084	27,6%	53.832	5,4%	5,09
O	Administrations publiques et défenses, sécurité sociale obligatoire	685	4,6%	129.014	13,0%	0,36
P	Enseignement	1.834	12,4%	124.902	12,6%	0,98
Q	Santé humaine et action sociale	800	5,4%	172.259	17,3%	0,31
R	Arts, spectacles et activités récréatives	109	0,7%	12.847	1,3%	0,57
S	Autres activités de services	232	1,6%	21.680	2,2%	0,72
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	2	0,0%	503	0,1%	0,27
	Indéterminé	1.780	12,0%	-	-	-
Total		14.811	100,0%	993.185	100,0%	

Source et calculs : le Forem

Il est intéressant de croiser, d'une part, le nombre de jeunes insérés dans les entreprises d'un secteur et, d'autre part, l'indice de spécificité des secteurs. La conjonction de ces deux mesures permet de définir des secteurs qui engagent les jeunes en un volume conséquent (plus de 400 personnes) et où la part des jeunes est significative (indice de spécificité supérieur à 1).

Trois secteurs semblent être porteurs pour le public jeune : il s'agit de l'hébergement et la restauration, des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de service administratif et de soutien (qui reprend notamment l'activité des agences intérim).

Fig.35 : Secteurs porteurs **pour les jeunes inscrits**

Nace 1	Nace 1 Libellé	Plus de 400 engagements	Indice de spécificité >1
A	Agriculture, sylviculture et pêche		X
B	Industrie extractive		
C	Industrie manufacturière	X	
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		
E	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution		
F	Construction	X	
G	Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	X	
H	Transport et entreposage		
I	Hébergement et restauration	X	X
J	Information et communication		
K	Activités financières et d'assurance		
L	Activités immobilières		X
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	X	X
N	Activités de services administratifs et de soutien	X	X
O	Administrations publiques et défenses, sécurité sociale obligatoire	X	
P	Enseignement	X	
Q	Santé humaine et action sociale		
R	Arts, spectacles et activités récréatives		
S	Autres activités de services		
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs		

Source et calculs : le Forem

Ces secteurs d'insertion avaient déjà été identifiés en 2009. Le secteur du commerce qui était un secteur porteur pour les jeunes en 2009 sort de la liste. En effet, si l'embauche de jeunes reste importante pour ce secteur, l'indice de spécificité y devient légèrement inférieur à 1, en 2010.

En détaillant davantage le secteur d'insertion des jeunes (code Nacebel à 3 digits), il apparaît que le secteur du travail intérimaire reste le secteur le plus porteur en termes d'engagement pour les jeunes sortis de l'école. **Plus d'un quart des personnes observées se sont insérées sur le marché de l'emploi via un emploi intérimaire.** L'enseignement secondaire arrive en seconde position, corroborant ainsi les bons scores d'insertion des options menant vers l'éducation. Viennent ensuite l'administration générale, économique et sociale et les activités hospitalières, et le commerce de détail en magasin spécialisé et non spécialisé mais avec des scores plus limités.

Fig.36 : **Top 20** des secteurs qui engagent des jeunes demandeurs d'emploi (Nacebel à 3 digits)

Secteurs d'insertion - Top 20 en Nace à 3 digits				
Top 20	Nace 3	Nace 3 Lib	Total	%
1	782	Activités des agences de travail temporaire	3749	25,3%
2	853	Enseignement maternel, primaire et secondaire	1703	11,5%
3	841	Administration générale, économique et sociale	567	3,8%
4	861	Activités hospitalières	430	2,9%
5	477	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	381	2,6%
6	471	Commerce de détail en magasin non spécialisé	377	2,5%
7	561	Restaurants et services de restauration mobile	350	2,4%
8	412	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	306	2,1%
9	432	Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres travaux d'installation	217	1,5%
10	960	Autres services personnels	174	1,2%
11	475	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	164	1,1%
12	433	Travaux de finition	161	1,1%
13	873	Activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	146	1,0%
14	702	Conseil de gestion	121	0,8%
15	464	Commerce de gros d'autres biens domestiques	119	0,8%
16	812	Activités de nettoyage	118	0,8%
17	521	Entreposage et stockage	108	0,7%
18	451	Commerce de véhicules automobiles	105	0,7%
19	439	Autres travaux de construction spécialisés	95	0,6%
20	854	Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur	95	0,6%

Source et calculs : le Forem